



The Clearing-House Mechanism of the Convention on Biological Diversity

Document status **Draft** Generated on 29 NOV 2018 08:04

6 TH
National Report for
the Convention on
Biological Diversity

Table of contents

Section I. Information on the targets being pursued at the national level.....	3
Section II. Implementation measures, their effectiveness, and associated obstacles and scientific and technical needs to achieve national targets	16
Section III. Assessment of progress towards each national target	58
Section IV. Description of national contribution to the achievement of each global Aichi Biodiversity Target	75
Section V. Description of the national contribution to the achievement of the targets of the Global Strategy for Plant Conservation	94
Section VI. Description of the national contribution to the achievement of the targets of indigenous peoples and local communities	107
Section VII. Updated biodiversity country profile.....	108

Sixth National Report

Section I. Information on the targets being pursued at the national level

Country

Niger

National Targets

Rationale for the National Target

Les objectifs nationaux ont été produits lors de l'élaboration de la stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique (SNPA/DB) 2ème édition 2014. Le processus a démarré par la création d'un groupe d'experts des principaux domaines de la biodiversité notamment agricole, forestière, élevage, aquacole, de la faune sauvage et des zones humides. Ce groupe, composé des membres de la Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB), était appuyé par deux (2) experts dont l'un en droit et l'autre en planification stratégique et sectorielle. Le travail proprement dit de définition des objectifs nationaux a débuté après la réalisation de l'inventaire et l'évaluation de la diversité biologique. Aussi, les documents du Projet 5^{ème} Rapport sur la diversité biologique, ceux de l'étude sur l'état des lieux et la prise en compte de la diversité biologique dans les documents de référence, le plan stratégique global décliné à travers les 20 objectifs dit d'Aichi, le plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015, la deuxième stratégie nationale sur la diversité biologique, etc., ont servi de supports aux travaux pratiques. Ces derniers ont porté essentiellement sur la définition des concepts de la gestion axée sur les résultats (GAR).

Il faut rappeler qu'en prélude à ce travail, le groupe d'experts a bénéficié d'une formation sur la planification sectorielle. La formation a été axée sur la définition des concepts de base liés à la planification, le processus de planification sectorielle et l'élaboration d'une stratégie sectorielle. Cette formation a été mise à profit pour rassembler la documentation disponible et échanger sur le contenu des principaux documents afin d'avoir une compréhension commune de la portée du travail demandé et de déterminer les éléments nécessaires à sa réalisation.

Les experts ont d'abord défini la vision du Niger en matière de Diversité Biologique avant de construire l'arbre des problèmes de la diversité biologique du Niger sur la base des résultats de l'étude sur l'évaluation de la diversité biologique. Ensuite, l'arbre des

FR

objectifs et les principaux axes d'intervention ont été déclinés. Enfin, les experts ont analysé les objectifs identifiés et établi leur cohérence avec les objectifs d'Aichi.

Relevant documents and information

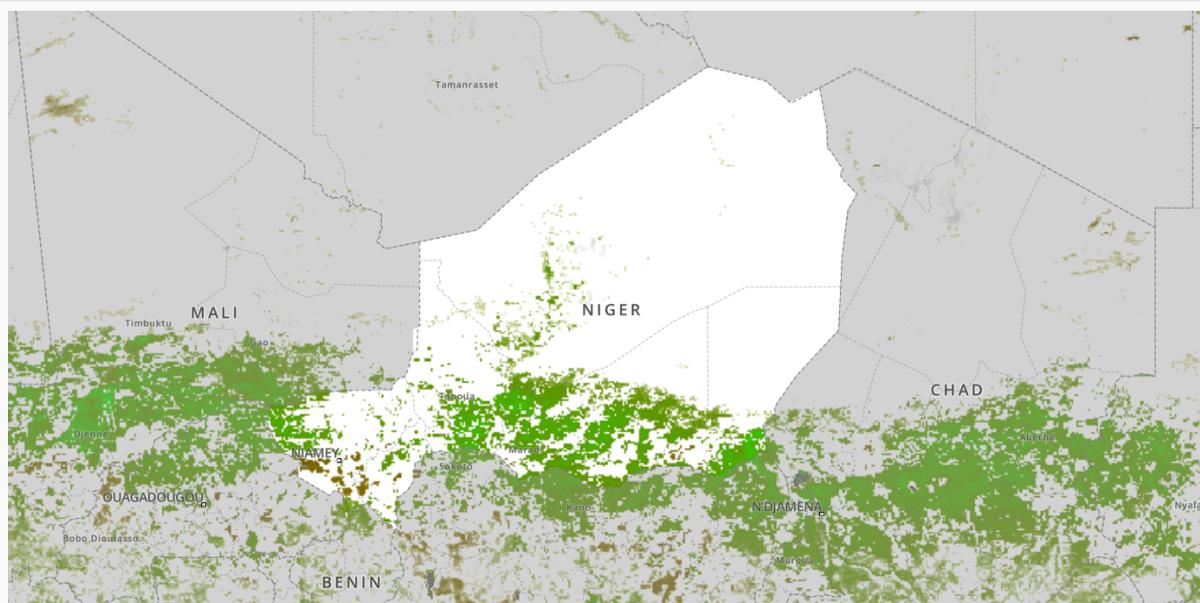


Figure 1: Couverture végétale du Niger

FR

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Rationale for the National Target

Les principaux problèmes nationaux à résoudre à travers cet objectif sont :

1. La forte pression sur les ressources naturelles qui a comme conséquences entre autres : la fragmentation des écosystèmes, l'appauvrissement de la biodiversité, l'érosion génétique et le déboisement etc. ;
2. la dégradation des terres et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
3. La déperdition des certaines espèces, due notamment au recours à des pratiques non durables d'utilisation des écosystèmes et de

FR

leurs ressources.

Il s'agira alors de : i) promouvoir les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; ii) élaborer, adopter, vulgariser et appliquer les textes en matière de gestion durable de l'environnement et iii) renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs. Ces actions sont exprimées dans les documents nationaux de planification notamment, le plan d'actions de la stratégie nationale sur la diversité biologique (édition 2014) et l'axe n° 5: gestion durable de l'environnement du plan de développement économique et social (PDES 2017- 2021).

Par ailleurs, l'atteinte de cet objectif contribue à plusieurs processus, accords et conventions régionaux et internationaux tels que, le plan de convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest, la convention sur la biodiversité, le traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Cet objectif est en lien avec 17 objectifs d'Aichi mais contribue spécifiquement aux l'objectifs 1, 5, 7, 13 et 16.

Level of application

Jurisdiction

National / Federal

Relevance of National Targets to Aichi Targets

Aichi Target components

1. Awareness of biodiversity values
2. Integration of biodiversity values
3. Incentives
4. Use of natural resources
5. Loss of habitats
6. Sustainable fisheries
7. Areas under sustainable management
9. Invasive Alien Species
11. Protected areas
12. Preventing extinctions
13. Agricultural biodiversity

15. Ecosystem resilience
16. Nagoya Protocol on ABS
17. NBSAPs
18. Traditional knowledge
19. Biodiversity knowledge
20. Resource mobilization

Sub-Aichi Targets or Target components

10. Vulnerable ecosystems

Relevant documents and information

Other relevant website address or attached documents

[SNPA-DB_2ème édition_2014-finale-fianle_09-01-2015.pdf](#)
[PDES 2017-2021.pdf](#)

Réduire les pollutions diverses.

Rationale for the National Target

Au Niger, on observe diverses formes de pollutions liées entre autres à l'accroissement démographique notamment urbain (qui est passé de 5,3% en 1960 à 22,5 % en 2016, INS, 2016) entraînant une production incontrôlée des déchets ménagers, sans véritable système de gestion. Par exemple, à Niamey sur les 1000 tonnes de déchets journaliers produits, seules 300 tonnes sont évacuées et sans traitement.

L'intensification agricole et l'extension des terres de culture s'accompagnent d'un usage incontrôlé des pesticides autour des centres urbains. Certaines cultures comme le Moringa, l'oignon et la laitue font l'objet d'usage des pesticides non homologués dans les zones irriguées de la région du fleuve et des différents bassins de productions agricole, entraînant des pollutions diverses mettant ainsi en péril la santé environnementale, humaine et animale. A cela s'ajoute, la problématique de gestion des produits obsolètes et des emballages ; par exemple, à l'échelle nationale, il n'existe aucun centre de traitement des produits périmés.

Dans le domaine des industries extractives en particulier l'orpaillage, on constate une utilisation abusive de produits chimiques dangereux notamment le cyanure, le mercure et l'acide sulfurique. Le cas du mercure est plus préoccupant à cause de sa rémanence dans les différents compartiments environnementaux pendant plusieurs décennies, particulièrement dans les régions de Tillabéry et d'Agadez.

FR

En résumé, la problématique dans le domaine de la pollution est relative à la gestion:

- des déchets (solides, liquides, gazeux) ;
- des pesticides (utilisation, conservation, élimination des produits obsolètes et emballage) ;
- des produits chimiques industriels ;
- des plantes envahissantes (*Sida cordifolia*, *Tipha australis*, *Eichhornia crassipes*).

Cet objectif vise à améliorer la gestion des déchets, des pesticides, des produits chimiques industriels et des plantes envahissantes.

Au plan national, l'objectif est en lien avec :

- la constitution du 25 Novembre 2010 (à son article 35);
- la loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre sur la gestion de l'Environnement au Niger ;
- la loi n°2014-63 du 5 Novembre 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de commercialisation, de l'utilisation et du stockage des sachets et des emballages en plastique souple à basse densité ;
- l'ordonnance N° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des études d'impact sur l'environnement ;
- la loi 98-042 du 7 décembre 1998 portant régime de pêche au Niger ;
- la loi 35-2015 du 26 Mai 2015 relative à la protection des végétaux ;
- le plan de développement économique et social ;
- le code d'hygiène publique ;
- le code de l'eau.

Au plan international, cet objectif s'aligne avec :

- la convention de Bâle sur les contrôles des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination;
- la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants ;
- la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique ;
- la convention de Minamata sur le mercure ;
- la convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux ;

Level of application

Jurisdiction

National / Federal

Relevance of National Targets to Aichi Targets

Aichi Target components

1. Awareness of biodiversity values
3. Incentives
4. Use of natural resources
6. Sustainable fisheries
7. Areas under sustainable management
8. Pollution
9. Invasive Alien Species
11. Protected areas
12. Preventing extinctions
13. Agricultural biodiversity
14. Essential ecosystem services
15. Ecosystem resilience
19. Biodiversity knowledge
20. Resource mobilization

Sub-Aichi Targets or Target components

10. Vulnerable ecosystems
17. NBSAPs

Relevant documents and information

Other relevant website address or attached documents

[plan national de l'environnement pour un développement durable Niger-Loi-1998-56-environnement.pdf](#)
[SNPA-DB_2ème édition_2014-finale-fianle_09-01-2015.pdf](#)

Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées

Rationale for the National Target

Pour améliorer et développer la gestion des Aires Protégées (AP), un certain nombre de problèmes sont à résoudre ; il s'agit de :

- la faible utilisation des outils et dispositifs de gestion des AP ;
- l'absence de mécanismes de financement durable des AP comme la création des fonds fiduciaires pour sécuriser le financement des actions de

FR

gestion et conservation des AP ;

- la cogestion des AP avec tous les acteurs concernés dont les communautés locales riveraines.

Cet objectif vise à élaborer et à mettre en œuvre des outils de gestion et de conservation des AP à travers :

- la mise en place des unités de gestion des aires protégées (UGAP) au niveau des AP qui n'en ont pas, et l'amélioration ou le renforcement des capacités de celles qui existent ;
- l'élaboration pour chaque AP, d'un plan de travail annuel (PTA) ou plan d'activités annuelles (PAA) pour la mise en œuvre des activités quotidiennes de gestion ;
- l'élaboration d'un plan d'aménagement, de gestion et de conservation (PAGC) pour chaque AP ;
- l'élaboration d'un business plan ou plan d'affaire (PA) pour toutes les AP en vue de prendre en charge les besoins d'investissement ;
- l'application de certains outils techniques de gestion comme : le "RAPAM" (Assessment and Prioritization of Protected Areas Management) ;
- le Management Effectiveness Tracking Tools (METT);
- le Financial Score Card (FSC);
- la Matrice de Développement des Capacités (MDC);
- l'Enhancing Our Heritage (EOH) « Améliorer votre Patrimoine »;
- le Spatial Monitoring and Reporting Tools (SMART) et enfin ;
- l'Integrated Management Effectiveness Tool (IMET) autrement dit « Outils d'intégration à la gestion efficace » des Aires Protégées.

Cet objectif national est en lien direct avec 8 objectifs d'Aichi dont les principaux objectifs 2, 11, 12, 14 et 15 et indirect avec les objectifs 10 et 13.

Au niveau international, cet objectif national contribue à l'atteinte des objectifs des conventions suivantes :

- la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC);
- la Convention de Lutte Contre la Désertification (CLCD) ;
- la Convention de Londres de 1933 relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel ;
- la Convention sur les Zones Humides d'Importance Internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine ou " Convention Ramsar " de 1971 ;
- la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) ou Convention de Washington de 1973;
- la Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel de 1972 qui consacre le classement des biens du Patrimoine Mondial et les organes intergouvernementaux de l'UNESCO tels que le programme sur l'Homme et la Biosphère ou Man And Biosphère (MAB) qui désigne les Réserves de Biosphère (Nationales et Transfrontières) ;
- la Convention de Bonn de 1979 sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) ;
- la Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles ou Convention d'Alger de 1968.

Cet objectif est aussi en lien avec les accords internationaux, multilatéraux et bilatéraux tels que :

- l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie ou African-Eurasian Waterbird Agreement (AEWA) ;
- le Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) ;
- l'Accord Tripartite N° 06956 du 04 juillet 1986 de lutte anti-braconnage

entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ;

- l'Accord relatif à la Gestion Concertée de la Réserve de Biosphère transfrontalière du "W" d'octobre 2008 entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger et enfin ;
- l'Accord relatif à la gestion concertée du Complexe Transfrontalier des Parcs "W", Parc National d'Arly et Parc National de la Pendjari (WAP), ou Parcs de l'entente.

Cet objectif a trait également aux politiques et stratégies nationales et régionales en matière de gestion et conservation de la faune et des Aires Protégées dont :

- la stratégie de la conservation et de gestion de la faune sauvage au Niger ;
- le programme décennal de travail 2011-2020 pour la conservation durable des Aires Protégées au Niger ;
- le Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres (CS-GDT) et son plan d'investissement 2015 - 2029 ;
- la stratégie et plan d'actions pour la conservation de la faune aquatique du Niger ;
- la stratégie de développement de la filière halieutique ;
- la Politique Nationale et Plan d'Actions 2019-2021 de Gestion des Zones Humides.

En plus de ces stratégies et politiques nationales sectorielles, cet objectif est en lien avec le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021) à son axe 5 «Gestion durable de l'environnement» et la politique nationale de l'Initiative 3N en ses axes1 «Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques» et 3 «Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes».

Enfin, cet objectif cadre avec les principaux textes législatifs nationaux qui régissent la gestion, la protection et la conservation des ressources naturelles dont entre autres :

- l'Ordonnance n° 92-037 du 21 août 1992 portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations, et la fiscalité qui lui est applicable ;
- l'Ordonnance N°93-015 du 2 mars 1993 fixant les Principes d'Orientation du Code Rural ;
- l'Ordonnance N° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des études d'impact sur l'environnement ;
- la Loi N° 98-007 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune ;
- la Loi N°98-056 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la Gestion de l'Environnement ;- la Loi N° 98-042 du 07 décembre 1998 portant régime de la Pêche.

Level of application

Jurisdiction

National / Federal

Relevance of National Targets to Aichi Targets

Aichi Target components

1. Awareness of biodiversity values
2. Integration of biodiversity values
3. Incentives
4. Use of natural resources
5. Loss of habitats
6. Sustainable fisheries
7. Areas under sustainable management
8. Pollution
9. Invasive Alien Species
11. Protected areas
12. Preventing extinctions
14. Essential ecosystem services
15. Ecosystem resilience
16. Nagoya Protocol on ABS
17. NBSAPs
18. Traditional knowledge
19. Biodiversity knowledge
20. Resource mobilization

Sub-Aichi Targets or Target components

10. Vulnerable ecosystems
13. Agricultural biodiversity

Relevant documents and information

Other relevant website address or attached documents

[centre d'échange d'échange d'information sur la Diversité Biologique
SNPA-DB_2ème édition_2014-finale-fianle_09-01-2015.pdf](#)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Rationale for the National Target

Au Niger, les populations locales appréhendent la diversité biologique à travers ses composantes, agricole, faunique et floristique. Ces populations sont cependant peu sensibilisées par rapport aux enjeux qui y sont associés ainsi qu'aux services éco systémiques et à la diversité génétique. Par ailleurs, il ressort des rapports des différentes rencontres de la Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB) et des études réalisées sur la Diversité Biologique (état des lieux sur l'environnement au Niger ; cinquième rapport national sur la Diversité Biologique), que la diversité biologique est faiblement

FR

prise en compte dans les politiques et stratégies nationales. La diversité biologique étant transversale, toutes les parties prenantes (ceux qui la gèrent, l'utilisent, et l'impactent) doivent prendre part à sa conservation et à sa gestion durable.

A cet effet, des actions de promotion et d'appropriation de la diversité biologique par les acteurs doivent être entreprises à tous les niveaux. Il s'agit entre autres de:

- la valorisation de la diversité biologique et des connaissances traditionnelles associées ;
- une meilleure intégration de la diversité biologique dans les politiques et stratégies sectorielles, en particulier dans les programmes de l'éducation et dans les dispositifs législatifs nationaux.

Ces actions sont en cohérence avec:

- les objectifs d'Aichi (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20);
- les stratégies, politiques, plans et programmes nationaux de développement notamment : la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB 2e édition 2014); le Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest (PCF-AO, 2013); la Politique Nationale en matière d'Environnement et Développement Durable, (PNEDD,2016); le Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres, (CS-GDT) 2014; le 5e Rapport National sur la Diversité Biologique, 2014, la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive- SDDCI-2035, le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021 et la Stratégie pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durables - Initiative 3N «les Nigériens Nourrissent les Nigériens»);
- les conventions et accords internationaux (Convention sur la Diversité Biologique(CDB) ; Convention Internationale sur la Protection des Végétaux (CIPV), Convention des Nations Unies sur la Désertification (UNCCD); Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) Convention Internationale sur le Commerce des Espèces de faune et flore menacées d'extinction (CITES) ; la Convention de Bonn sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) ; la Convention sur les Zones Humides ou « Convention Ramsar », etc.).

Level of application

Jurisdiction

National / Federal

Relevance of National Targets to Aichi Targets

Aichi Target components

1. Awareness of biodiversity values
2. Integration of biodiversity values

3. Incentives
4. Use of natural resources
5. Loss of habitats
6. Sustainable fisheries
7. Areas under sustainable management
9. Invasive Alien Species
11. Protected areas
12. Preventing extinctions
13. Agricultural biodiversity
14. Essential ecosystem services
15. Ecosystem resilience
16. Nagoya Protocol on ABS
17. NBSAPs
18. Traditional knowledge
19. Biodiversity knowledge
20. Resource mobilization

Sub-Aichi Targets or Target components

8. Pollution
10. Vulnerable ecosystems

Relevant documents and information

Other relevant website address or attached documents

[SNPA-DB_2ème édition_2014-finale-fianle_09-01-2015.pdf](#)
[Loi 2018-28 sur EE du 14 mai 2018.pdf](#)
[PDES 2017-2021.pdf](#)

Faire face aux effets des changements climatiques.

Rationale for the National Target

Cet objectif vise à remédier aux problèmes suivants:

- vulnérabilités des populations et des écosystèmes aux risques climatiques;
- émissions des Gaz à Effet de Serre (GES).

En effet, le Niger à l'instar de beaucoup de pays en développement est victime des effets néfastes des changements climatiques, alors même qu'il n'est pas responsable des actions anthropiques qui en sont les causes. Au regard de la vulnérabilité de plusieurs secteurs

FR

du pays et une frange importante de sa population très vulnérable, la question d'adaptation est sa première préoccupation en matière de changement climatique. Par ailleurs le Niger, pour répondre à ses obligations vis-à-vis de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) se doit d'évaluer ses émissions de GES et chercher à les atténuer à travers des outils de développement soft en carbone.

Ainsi, il s'agit à travers cet objectif, de renforcer les capacités d'adaptation et d'atténuation des populations et des écosystèmes. Il est envisagé dans le cadre de l'atténuation, des activités de réduction des émissions des GES liés à la déforestation, aux déchets, aux procédés industriels et aux activités agropastorales. En outre, des activités d'adaptation comme l'identification, l'amélioration, la vulgarisation des espèces et des variétés les mieux adaptées à la sécheresse ainsi que le développement de l'irrigation sont mises en œuvre.

Cet objectif est en lien direct avec les objectifs d'Aichi suivants : **1 ; 3 ; 7 ; 11 ; 13 ; 14 ; 15 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20.**

Au niveau international, cet objectif est en lien avec :

- l'objectif 13 des ODD: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- l'objectif 15 des ODD : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCUNCC) ;
- la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNUCLD) notamment l'objectif stratégique 4 : faire en sorte qu'une mise en œuvre efficace de la convention procure des avantages pour l'environnement mondial qui traite entre autres de l'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface ;

Au niveau régional, cet objectif est en lien avec :

- la politique environnementale de la Communauté Economique des Etats de Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- la politique d'environnement, d'énergie et d'aménagement du territoire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);
- la politique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest ;
- la politique régionale sur l'accès aux services énergétiques des

- populations rurales et périurbaines pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- la politique forestière de la CEDEAO ;
 - la politique de prévention des catastrophes de la CEDEAO ;
 - le programme sous régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad ;
 - le programme sous régional de réduction de la vulnérabilité en Afrique de l'Ouest ;
 - la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) ;
 - la Politique Agricole Régionale de la CEDEAO (ECOWAP);
 - le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) du Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) .

Level of application

Jurisdiction

National / Federal

Relevance of National Targets to Aichi Targets

Aichi Target components

1. Awareness of biodiversity values
3. Incentives
7. Areas under sustainable management
11. Protected areas
13. Agricultural biodiversity
14. Essential ecosystem services
15. Ecosystem resilience
17. NBSAPs
18. Traditional knowledge
19. Biodiversity knowledge
20. Resource mobilization

Sub-Aichi Targets or Target components

2. Integration of biodiversity values
6. Sustainable fisheries
8. Pollution
9. Invasive Alien Species
10. Vulnerable ecosystems
16. Nagoya Protocol on ABS

Relevant documents and information

Other relevant website address or attached documents

[SITE DU CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE](#)

Section II. Implementation measures, their effectiveness, and associated obstacles and scientific and technical needs to achieve national targets

Capitaliser et vulgariser les bonnes pratiques en matière d'utilisation durable de la diversité biologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à capitaliser les expériences et les résultats de la recherche/développement de plusieurs acteurs (projets, ONG, institutions de recherche, services techniques de l'Etat, producteurs, etc.). Les actions prévues sont: i) conservation des eaux et du sol et défense et restauration du sol (CES/DRS); ii) promotion de l'agroforesterie et de la Régénération Naturelle Assistée (RNA); iii) amélioration de la fertilité du sol; iv) production et protection des cultures. La mise en œuvre des actions prévues permettra entre autres de: i) restaurer et réhabiliter les parcours pastoraux dégradés; ii) valoriser les produits et sous-produits agrosylvopastoraux; iii) améliorer la résilience des producteurs et assurer une production et une consommation durables; v) protéger, valoriser et gérer les ressources pastorales; vi) transformer et conserver les produits agrosylvopastoraux.

Les problèmes à résoudre sont les suivants: i) la dégradation des terres; ii) l'insécurité alimentaire; iii) les conflits sociaux et iv) l'exploitation anarchique et la surexploitation des ressources.

Ces actions sont en lien avec les objectifs d'Aichi 1, 2, 5, 7, 15, 18 et 19; la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la

FR

Convention des Nations Unies sur la lutte Contre la Désertification (CNULCD) notamment la cible 15.3 relative à la neutralité de la dégradation des terres.

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre des actions prévues permet entre autres de:
i) améliorer l'offre fourragère ; ii) augmenter le revenu des populations et améliorer la qualité nutritionnelle ; iii) améliorer la résilience des producteurs et assurer une production et une consommation durables.

L'évaluation de l'efficacité de la mesure est basée sur l'exploitation des rapports techniques d'activités, des mémoires et rapports de stages; des visites de terrain; des interviews; des documentaires; des témoignages des populations; des études de cas et des jugements d'experts.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Pour les obstacles on note :

i) insuffisance de capitalisation des bonnes pratiques ; ii) insuffisance des ressources financières nationales affectées à la restauration des terres dégradées; iii) faible accès aux ressources financières disponibles sur le plan international; iv) faible appropriation des réalisations par les élus municipaux, les autorités administratives et coutumières ainsi que les communautés; v) insuffisance en ressources humaines pour l'encadrement rapproché des communautés; vi) faible maîtrise de certaines technologies par les communautés.

Les besoins pour contrer ces obstacles sont d'ordre financier,

FR

technique, matériel et humain. Il s'agit notamment des besoins en renforcement des capacités pour: (i) améliorer l'accès aux financements nationaux et internationaux, (ii) assurer une meilleure appropriation des réalisations, (iii) fournir un meilleur encadrement aux communautés dans la mise en œuvre des fiches techniques

De manière spécifique, les besoins se résument à :

i) former les acteurs nationaux à tous les niveaux pour une bonne mise en œuvre des fiches techniques; ii) améliorer les mécanismes de diffusion de l'information sur les possibilités de financements nationaux et internationaux; iii) organiser des sessions de formation/recyclage au profit des élus, des autorités administratives et coutumières, des agents d'encadrement de base et des communautés sur les technologies de gestion durable des terres et des eaux ; iv) organiser des sessions de formation sur la gestion communautaire des sites restaurés et réhabilités; v) vulgariser les fiches techniques de bonnes pratiques sur la gestion des ressources naturelles et la production agro sylvopastorale.

Restaurer les forêts naturelles et les espaces dégradés

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à: actualiser et consolider les plans d'aménagement forestiers existants; mettre sous aménagement 375 000 ha de superficie forestière supplémentaire entre 2015 et 2029; améliorer la connaissance du potentiel forestier à travers un inventaire forestier national; élaborer les Schémas Directeurs d'Approvisionnement (SDA) des grands centres urbains en combustibles domestiques; restaurer 3,2 millions d'ha de terres et paysages dégradés à l'horizon 2030 à travers la combinaison des techniques de récupération des terres dégradées, de fixation des dunes, d'agroforesterie, etc.; réaliser 350 000 ha de plantations à l'horizon 2029. La mise en œuvre de ces actions permet de résoudre les problèmes liés au

FR

déboisement, à la dégradation des terres, des forêts et paysages. Ces actions sont conformes à la Convention sur la Diversité Biologique, aux objectifs d'Aichi (5, 7, 11, 13, 14 et 17), à l'Initiative Africaine de Restauration des Forêts et Paysages (AFR100) et au Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Forêts en Afrique de l'Ouest.

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre de ces actions permet de: (i) mieux organiser les activités de valorisation des biens et services forestiers par les communautés; (ii) créer les conditions de reprise de la végétation au niveau des espaces improductifs; (iii) favoriser l'introduction ou le retour de certaines espèces ligneuses et herbacées au niveau des espaces restaurés et/ou reboisés.

FR

La méthode d'évaluation est basée sur l'exploitation des rapports techniques d'activités, des mémoires et rapports de stage; des visites de terrain; des interviews; des documentaires; des témoignage des populations et des jugements d'experts.

Other relevant information

Il s'agit donc d'actions de restauration et de gestion durable des écosystèmes et habitats, ce qui peut aussi favoriser le développement et le retour de la faune. Par exemple, dans plusieurs forêts et espaces restaurés, il a été relevé le retour progressif de la petite faune. Les plans d'aménagement forestier ainsi que les Schémas Directeurs d'Approvisionnement des grands centres urbains en combustibles domestiques constituent des outils de gestion des forêts et favorisent la maîtrise et la réduction des défrichements agricoles incontrôlés, un des facteurs de régression de la biodiversité.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Comme obstacles, on note:

i) insuffisance des ressources financières nationales affectées à la gestion et à la réhabilitation des forêts; ii) faible accès aux ressources financières disponibles sur le plan international; iii) faible appropriation des réalisations par les élus municipaux et les communautés; iv) faible capacité d'application de la législation; v) insuffisance en ressources humaines pour l'encadrement rapproché des communautés; vi) faible maîtrise de certaines technologies par les communautés; vii) insuffisance d'intégration des actions entre le secteur agricole et le secteur forestier.

Les besoins pour contrer ces obstacles sont d'ordres financier, scientifique et technique, matériel, humain et législatif. Il y a ainsi des besoins de renforcement des capacités pour: (i) l'amélioration de l'accès aux financements nationaux et internationaux, (ii) une meilleure application de la législation, (iii) un meilleur encadrement des communautés dans la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des forêts et des sites restaurés.

Par rapport au déficit dans l'accès aux financements, il faut: (i) former les acteurs nationaux à tous les niveaux dans la formulation des projets/ programmes de gestion durable des forêts; (ii) améliorer les mécanismes de diffusion de l'information sur les possibilités de financements nationaux et internationaux; (iii) organiser des sessions de formation/ recyclage au profit des élus, des autorités administratives et coutumières, des agents d'encadrement de base et des communautés sur les technologies de gestion durable des forêts et de restauration des paysages; (iv) organiser des sessions de formation sur la gestion communautaire des sites restaurés; (v) vulgariser les textes législatifs et réglementaires en lien avec la gestion des ressources forestières, vi) conduire des recherches scientifiques pour la préservation des forêts naturelles.

FR

Inventorier, aménager et sécuriser les systèmes pastoraux

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les parcours naturels assurent l'essentiel de l'alimentation des animaux. Aujourd'hui, les pâturages naturels, sous l'effet conjugué des facteurs climatiques, de la pression

FR

démographique (l'accaparement des terres, les champs pièges, l'empiètement des aires et des couloirs de passage, la remontée du front agricole) et du surpâturage se dégradent, de plus en plus et sont exploités au-delà d'une productivité durable avec comme conséquences des déficits fourragers répétitifs. Cela se traduit par une baisse des productions animales et une paupérisation des éleveurs.

Cette mesure consiste à: i) inventorier tous les espaces pastoraux; ii) aménager et sécuriser ces espaces (sécuriser les pâturages, réhabiliter les parcours dégradés, réaliser et réhabiliter les points d'eau pastoraux) et iii) élaborer progressivement des schémas d'aménagements pastoraux ; avec comme finalité, l'accès des éleveurs aux ressources pastorales.

La mise en œuvre de ces actions permet de faire face aux principaux défis suivants : la pression excessive sur les ressources naturelles pastorales, exercée par une population à croissance très forte ; les mauvaises pratiques de gestion des ressources naturelles (surpâturage, exportation du fourrage, déboisement, exploitation minière et les industries extractives etc.) ; les sécheresses répétitives (1968, 1974, 1984, 1998, 2005, 2009, 2011, etc.) et les impacts négatifs des changements climatiques. C'est ainsi que, plusieurs orientations stratégiques ont été déclinées dans l'axe stratégique 4 "Dynamisation et Modernisation du Monde Rural" de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035. Cette mesure s'intègre parfaitement dans celles définies dans l'axe 3 de la même stratégie (Sécurité alimentaire et développement agricole durable) . Aussi, cette mesure concoure à la mise en œuvre de l'Initiative 3N à son axe «Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable» du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021, en son axe «Accélération de la Croissance Economique ». Elle est également en lien avec la Stratégie de Développement Durable de l'Elevage (SDDEL 2013-2035) ayant pour vision «Un Niger où l'élevage, à

l'horizon 2035, contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliore les conditions socio-économiques des populations à travers une gestion durable de l'environnement ».

Actuellement plusieurs projets et programmes sont mis en œuvre pour l'atteinte de cette mesure. Ces actions cadrent avec la convention sur la diversité biologique, les objectifs 2, 4, 9, 11, 13, 14, 17 et 18 d'Aichi, l'Initiative Africaine de Restauration des Forêts et Paysages (AFR100) et la décision A/DEC5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO.

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre de cette mesure permet de: i) mieux orienter les activités de valorisation des espaces pastoraux; (ii) créer les conditions de reprise de la végétation (Figure 2) au niveau des espaces improductifs; (iii) favoriser l'introduction ou le retour de certaines espèces ligneuses et herbacées au niveau des espaces restaurés et/ou reboisés ; (iv) réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources. Ainsi, cinq (5) des huit (8) régions du Niger ont commencé le processus d'élaboration de leurs Schémas d'Aménagement Foncier (SAF), dont les plus avancées les régions de Dosso et Maradi.

FR

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure est basée l'inventaire des ressources pastorales, le bilan fourrager, l'exploitation du rapport du Ministère en charge de l'élevage et des commissions foncières.

Other relevant information

L'évaluation est basée sur les indicateurs des valeurs initiales disponibles et des valeurs cibles. Ils sont complétés et actualisés de manière à faire ressortir l'écart entre la situation initiale et celle à date. Concernant les valeurs cibles, elles font l'objet d'un travail prospectif entre les directions générales et les directions nationales du Ministère en charge de l'Elevage au regard des budgets

FR

annuels prévisionnels alloués.

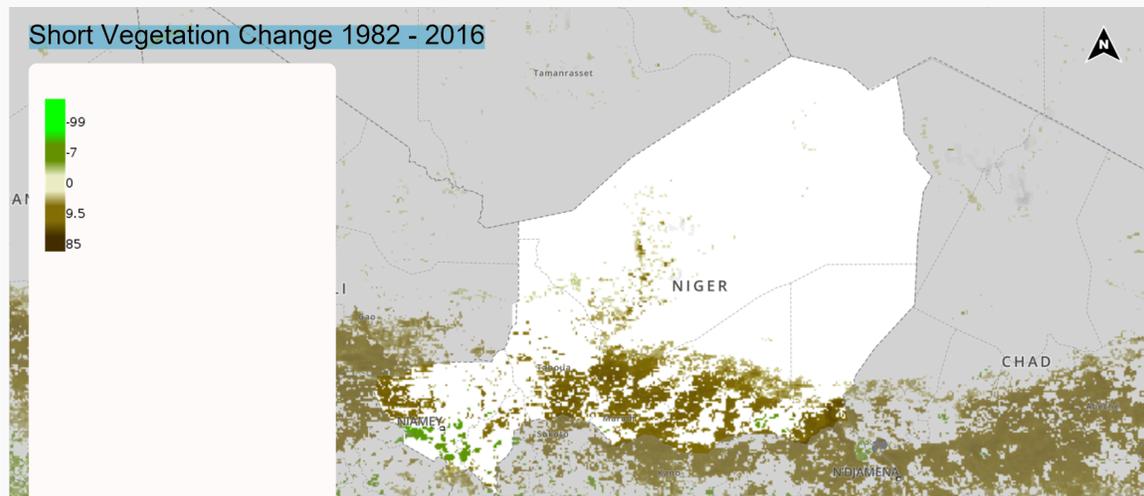


Figure 2 : Etat de la végétation au Niger de 1982-2016

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles sont entre autres:

i) insuffisance des ressources financières nationales affectées à la gestion et à la réhabilitation des espaces pastoraux; ii) faible capacité de mobilisation des ressources financières disponibles sur le plan international; iii) insuffisance du suivi des réalisations par les élus municipaux et les communautés; iv) faible application des textes législatifs et réglementaires dans le domaine pastoral ; insuffisance en ressources humaines pour l'encadrement rapproché des communautés; v) faible maîtrise de certaines technologies sylvicoles et de gestion de l'arbre par les communautés; faible concertation dans la planification et la mise en œuvre des actions dans le domaine agricole, pastoral et sylvicole .

Les besoins pour contrer ces obstacles sont d'ordres financier, technique, matériel, humain et législatif. Il y a ainsi des besoins de renforcement des capacités pour: (i) l'amélioration de l'accès aux financements nationaux et internationaux, (ii) une meilleure application de la législation, (iii) un meilleur encadrement des communautés dans la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux.

Par rapport au déficit dans l'accès aux financements, il faut: (i) former les acteurs nationaux à tous les niveaux dans la formulation des projets/ programmes des espaces pastoraux; (ii) améliorer les mécanismes de diffusion de l'information sur les possibilités de financements nationaux et internationaux; (iii) organiser des sessions de formation/recyclage au profit des agents d'encadrement de base et des communautés sur les technologies de gestion durable des aires de pâturage; (iv) organiser des sessions de formation sur la gestion communautaire des espaces

FR

pastoraux ; (v) vulgariser les textes législatifs et réglementaires en lien avec la gestion des ressources fourragères.

Mettre en œuvre les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à: i) mettre en œuvre des actions de réduction, d'atténuation et/ou de compensation des impacts négatifs ainsi que de bonifier les impacts positifs, ii) surveiller la mise en œuvre des mesures, suivre leurs efficacité et efficience ainsi que les impacts dont l'évaluation est entachée d'incertitude et/ou associés à des enjeux majeurs comme la biodiversité ; iii) mettre en place un dispositif de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre ou de suivi des PGES.

FR

Ces actions sont en lien avec les objectifs d'Aichi 1, 7, 11, 13 et 16 et la convention sur la diversité biologique en son article 14, paragraphes 1 et 4.

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mesure permettra de garantir la performance environnementale et sociale des projets et programmes en associant étroitement les populations locales et les autres parties prenantes à la mise en œuvre des actions de développement. Elle tient compte des besoins réels des communautés y compris les groupes vulnérables.

FR

Cela permettra de mieux encadrer la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans une perspective de durabilité. Les projets et programmes de développement étaient en effet planifiés et mis en œuvre sans tenir compte de leur incidence sur la diversité biologique en particulier et l'environnement en général.

La méthode d'évaluation est basée sur l'exploitation des rapports des missions de surveillance et de suivi-contrôle, bilans et audits environnemental et social de mise en œuvre de cahiers de charge environnemental et social des projets et programmes ; exploitation des rapports de supervision conjointe bailleurs de fonds/gouvernement.

Other relevant information

L'évaluation s'appuie également sur les mission de suivi, l'exploitation des rapports de mise en œuvre des projets programmes, ateliers de validation des rapports d'études.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Pour les obstacles, on note :

- 1) insuffisance de ressources financières pour : i) appuyer la mise en œuvre des PGES, notamment pour les analyses de contre-expertise, ii) renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre et de suivi contrôle des PGES.
- 2) non-respect des textes juridiques en matière d'évaluation environnementale se traduisant par la mise en œuvre des projets et programme sans autorisation préalable et donc sans gestion des impacts associés. 3) Insuffisance en ressources humaines surtout au niveau local.

Les besoins pour contrer ces obstacles sont d'ordre financier, humain, législatif et réglementaire.

Il s'agit spécifiquement de : i) former les acteurs nationaux à tous les niveaux pour la maîtrise des documents relatifs à la gestion environnementale et sociale; ii) améliorer les mécanismes de diffusion de l'information sur les Etudes Impacts Environnementales (EIE); iii) organiser des sessions de formation sur la planification stratégique; iv) vulgariser les textes législatifs et réglementaires en lien avec les EIE.

FR

Elaborer et appliquer des textes relatifs à l'Accès aux ressources génétiques et au Partage juste et équitable des Avantages (APA) découlant de leurs utilisations

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues sont relatives à la mise en place du cadre national APA qui comprend : l'élaboration d'une stratégie APA et des textes d'application de la loi N° 98-56 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement qui stipule en son article 6 alinéa 3 «...l'Etat prend des mesures législatives et réglementaires appropriées en vue d'assurer un partage équitable des résultats de la recherche sur les ressources génétiques » et la loi 2014 sur le système semencier qui contient des dispositions globales sur le protocole de Nagoya, le Traité International sur les Ressources Phyto Génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPGAA), le cadre institutionnel et administratif et son opérationnalisation à travers : l'octroi de consentement préalable donné en connaissance de cause (CPCC), l'établissement de conditions convenues d'un commun accord (CCCA) et la délivrance de permis.

FR

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Cette mesure va combler l'insuffisance constatée au plan juridique sur l'application du protocole de Nagoya et du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPGAA).

Les actions prévues vont valoriser davantage les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, notamment par des avantages monétaires et non monétaires. Elle contribuera à la lutte contre la bio piraterie et la pauvreté, favorisant ainsi la conservation des ressources génétiques à moyen et à long termes.

FR

Other relevant information

FR

Les méthodes d'évaluation sont: i) l'exploitation de l'étude portant sur l'inventaire et analyse des dispositions réglementaires/coutumières/culturelles/bioculturelles sur les connaissances traditionnelles liées aux ressources biologiques/génétiques, ii) l'exploitation du rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya au Niger., iii) l'exploitation du rapport national sur les ressources phyto génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (iv) le rapport d'activités du Secrétariat Exécutif du CNEDD, l'étude sur l'analyse des textes par rapport à la prise des dispositions du protocole de Nagoya.

Other relevant website address or attached documents

[site du centre d'échange d'information sur la Diversité biologique](#)

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Le principal obstacle est l'absence de cadre APA national pour mettre en œuvre le protocole de Nagoya et le TIPGAA dû à la lenteur dans le processus de déblocage des fonds ; à cela s'ajoute une faible connaissance du protocole de Nagoya et du TIRPGAA par les acteurs. Les besoins pour contrer les obstacles sont : mobilisation de ressources et renforcement des capacités humaines.

Il s'agit d'accélérer le processus de déblocage des fonds auprès du GEF à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement(PNUE). Il s'agit également d'organiser des ateliers d'information et de formation des acteurs sur le protocole de Nagoya, de former les membres de la Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB) en matière de stratégie de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, réintroduire le projet régional APA Niger-Mali-Burkina en rapport avec le PNUE, mettre en place des structures transitoires pour répondre aux demandes des utilisateurs.

FR

Relevant websites, web links and files

[site du centre d'échange d'information sur la Diversité Biologi](#)

Aménager les forêts naturelles

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues dans le cadre des forêts naturelles portent

FR

sur: i) la réalisation d'un inventaire forestier national multi-ressources; ii) l'élaboration/actualisation des outils de planification et d'orientation de l'exploitation des ressources forestières par les communautés. Au titre d'outils de planification, il s'agit principalement des plans d'aménagement simplifiés des forêts. Ainsi, en matière d'élaboration des plans d'aménagement forestiers, il est prévu la consolidation d'environ 900 000 hectares de forêts sous aménagement par l'actualisation de tous les plans dont la période de validité est à terme et la mise sous aménagement de 375 000 hectares de nouvelles superficies à l'horizon 2029, des Schémas Directeurs d'Approvisionnement (SDA) des grandes villes en bois énergie.

Les problèmes à résoudre à travers ces actions sont notamment, la dégradation des forêts et autres terres boisées, les difficultés d'approvisionnement en bois énergie des populations rurales et urbaines, la fragmentation des massifs forestiers. La mise en œuvre effective des actions ainsi prévues va contribuer spécifiquement à l'atteinte des objectifs d'Aïchi 7,11, 14,15 et 17 en matière de biodiversité et cadre aussi avec l'objectif global 1 du Plan Stratégique des Nations Unies pour les Forêts 2017-2030.

Ces actions sont aussi conformes au Plan de Convergence pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest, en l'occurrence avec les domaines d'intervention prioritaires suivants: connaissance sur l'état et la dynamique des écosystèmes forestiers, aménagement des écosystèmes forestiers et reboisement, Conservation de la biodiversité et avec l'Initiative Africaine de Restauration des Forêts et Paysages (AFR100).

National Target(s)

Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre des actions prévues permettra entre autres: i) de mieux orienter et exercer les prélèvements du bois énergie dans un pays caractérisé par la très forte prédominance de la biomasse dans le bilan énergétique des ménages; ii) de respecter les normes d'exploitation définies dans les plans d'aménagement afin d'éviter la dégradation des ressources tout en y tirant des avantages, y compris des avantages économiques au profit des populations; iii) d'identifier et de préserver les espèces menacées ou rares. Cela contribuera à amener les populations à un changement de comportement ou de perception vis-à-vis des ressources forestières à travers le partenariat de gestion des terroirs et la promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR).

FR

La méthode d'évaluation est basée sur l'analyse des rapports techniques de suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement, des enquêtes auprès des communautés riveraines des forêts aménagées, l'exploitation des rapports de contrôle des Comité de Gestion des établissements Scolaires (COGES), l'exploitation du rapport d'inventaire qualitatif et quantitatif, les entretiens avec les structures de gestion, les études des cas.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Le principal obstacle à la mise en œuvre de ces actions est l'insuffisance de mise en œuvre des opérations d'aménagement forestier dû au manque des financements adéquats. En effet, malgré les riches expériences capitalisées par le Niger en matière d'aménagement et de gestion communautaire des forêts, il n'existe présentement aucun programme ou projet opérationnel d'envergure en cours dans le domaine. Pour contrer cet obstacle, il est nécessaire d'envisager l'élaboration et la mise en œuvre de programmes conséquents d'aménagement et de gestion des forêts.

FR

En terme de besoins, les programmes souhaités pour permettre la mise en œuvre des actions sont les suivants: i) programme d'Inventaire Forestier National mono et plurispécifique et de Suivi des ressources forestières; ii) programme de gestion durable des forêts pour l'approvisionnement durable, sécurisé des ménages ruraux et urbains en combustibles domestiques; iii) promouvoir la création des forêts privées.

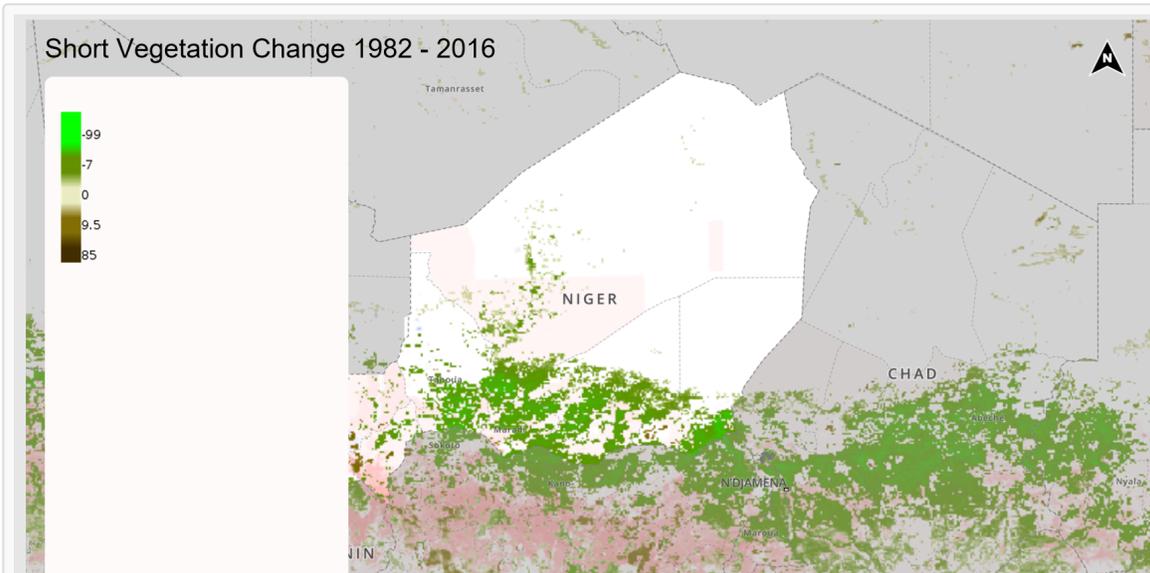


Figure 3 : Évolution de la couverture végétale de 1982 à 2016

Elaboration et application des textes législatif et reglementaire

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues portent sur : i) la révision et vulgarisation des lois notamment la loi cadre relative à la gestion de l'environnement au Niger; ii) la mise en place d'un mécanisme en vue de l'application du principe de pollueurs payeurs, iii) la création obligatoire des stations d'épuration dans le cas des établissements produisant des déchets liquides, iv) l'application de loi sur les plastiques.

Le problème à résoudre est de combler les lacunes juridiques en matière de gestion des déchets.

Cette mesure est en lien avec la CDB à son article 14 et les objectifs 3, 4 et 8 d'Aichi du plan stratégique 2011-2020. Elle contribue à l'atteinte de l'ODD6, l'ODD11 et l'ODD12.

FR

National Target(s)

Réduire les pollutions diverses.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre de cette mesure va contribuer à l'amélioration du cadre de vie à travers la connaissance des textes, une prise de conscience effective des acteurs, l'internalisation et l'appropriation de la mesure prise.

FR

Cette mesure permettra également l'amélioration de la gestion durable de la diversité biologique à travers l'application des textes.

Other relevant information

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure est basée sur les études et les enquêtes, les jugements d'experts pour déterminer le niveau d'application des textes législatifs et réglementaires. Au plan national, l'objectif est en lien avec la constitution du 25 Novembre 2010 à son article 35, la loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre sur la gestion de l'Environnement au Niger, la loi n°2014-63 du 5 Novembre 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de commercialisation, de l'utilisation et du stockage des sachets et des emballages en plastiques souple à basse densité, la loi sur les études d'impact environnemental et son décret d'application, la loi n°042 du 7 décembre 1998 portant régime de pêche au Niger, la loi 35-2015 du 26 Mai 2015 relative à la protection des végétaux et son décret d'application, le Plan de Développement Economique et Social, le code d'hygiène publique, le code de l'eau l'ordonnance n°96-008 du 21 mars 1996 relative à la protection des Végétaux et son décret d'application n°96-68 du 21 mars 1996.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

S'agissant des obstacles, on note le manque de décrets d'application pour la plupart des textes législatifs, la faible vulgarisation des textes, la faible appropriation des textes, le caractère obsolètes de textes.

En terme de besoins on note : (i) l'adoption par le gouvernement des textes d'application des lois précitées plus haut, (ii) la vulgarisation des textes (iii) la sensibilisation pour que les acteurs s'approprient des textes en matière (iv) l'actualisation, la révision des textes et leur adaptation au contexte national, régional et international.

FR

Il s'agit ici d'organiser des ateliers de formation, des fora, des

réunions afin de sensibiliser les acteurs sur les textes en vigueur, Il s'agit également de faire des plaidoyer, sensibiliser les ministres sectoriels pour adopter les textes élaborés.

Mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à faire face aux divers et multiples problèmes de gestion des déchets liquides et solides à travers l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement, des activités liées à la collecte et aux traitements des déchets. Les activités prévues sont : la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination de certaines catégories des déchets.

Les problèmes à résoudre sont: la prolifération des déchets, les pollutions et les nuisances.

Cette mesure est en lien avec la constitution (comme le prévoit l'article 35), le Plan de Développement Economique et Social, la loi n°2014 /63 sur les plastiques, la loi n°98-56 du 29 décembre 1998 relative à la gestion de l'environnement, la convention Bâle du 22 Mars 1998 sur les contrôles des mouvements transfrontalières des déchets dangereux et de leur élimination, la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, et les objectifs 3,8 et 14 d'Aichi pour la diversité biologique.

FR

National Target(s)

Réduire les pollutions diverses.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La mise en œuvre de cette mesure permettra d'éviter la prolifération des décharges sauvages et d'améliorer le système de gestion de déchets (solides et liquides) et le cadre de vie des populations. Cette mesure permettra également d'assurer et d'améliorer la santé publique, réduire

FR

fortement les maladies infectieuses (paludisme, choléra, diarrhée, etc.) et renforcer les mécanismes de gestion intégrée des déchets existants.

A titre d'exemple sur 169 280 m³/an de déchet solide produit dans le 4^{ème} Arrondissement de Niamey, seulement 64 350 m³/an sont évacués. Cette mesure a amené un changement de comportement dans la ville de Niamey par la création des initiatives communautaires et privées engendrant la création d'emplois particulièrement pour les femmes.

Other relevant information

L'évaluation de l'efficacité de la mesure est basée également sur l'analyse des rapports d'évaluation de mise en œuvre des documents stratégiques, politiques et des textes réglementaires en la matière, le rapport national sur l'état l'environnement et le développement durable et les rapports des collectivités territoriales.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles pour la mise en œuvre de cette mesure sont caractérisés par : (i) le faible niveau d'éducation environnementale des acteurs, (ii) la faible application des textes en la matière, (iii) la faible promotion d'infrastructures adéquates de gestion des déchets, (iv) l'insuffisance de la communication et le dialogue entre les acteurs, (v) le manque d'entretien des infrastructures existantes, (vi) le faible fonctionnement de la police sanitaire.

Les besoins sont entre autres: i) la sensibilisation pour changer la mentalité et accroître le niveau de conscience environnementale; le renforcement des capacités de production en biens et services, ii) la promotion, la capitalisation et la diffusion des bonnes techniques / pratiques environnementales disponibles, iii) l'appui à la mise en œuvre effective des politiques et des stratégies de gestion des déchets (recyclage, traitement et épuration, valorisation des déchets) et iv) la promotion de la gouvernance environnementale par les collectivités territoriales.

De manière spécifique il s'agit de : i) renforcer les capacités des acteurs sur les techniques de gestion des déchets, les impacts négatifs à court et à long terme des déchets et le respect des textes de gestion des déchets; (ii) transférer les ressources humaines et financières conséquentes aux communes pour la gestion des déchets; (iii) prendre en compte de la gestion des déchets dans les plans d'urbanisation et les plans de développement communaux; (iv) valoriser les déchets et promouvoir les produits issues de leur transformation.

FR

communication et plaidoyer pour un changement de comportement

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues pour la réalisation de cette mesure sont :
i) information, formation et sensibilisation pour un changement de comportement; ii) vulgarisation des textes sur la gestion des déchets au niveau de tous les acteurs; iii) promotion des organisations locales en matière de gestion des déchets.

Les problèmes à résoudre sont : i) la persistance des pratiques socioprofessionnelles non respectueuses de l'environnement; ii) l'insuffisance de la communication en matière de gestion des déchets et iii) la non adhésion des acteurs aux produits de substitution.

FR

Cette mesure est en lien avec la constitution de 2010, le plan de développement économique et social, la politique de développement social; la loi-cadre sur la gestion de l'environnement au Niger; le plan national de l'environnement pour un développement durable, la politique nationale en matière d'environnement et du développement durable.

National Target(s)

Réduire les pollutions diverses.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Cette mesure va induire un changement de comportement dans la production et l'élimination des déchets. Elle permettra de mieux gérer les ressources et d'adopter des modes de production et de consommation propres.

La méthode d'évaluation est basée sur l'analyse de l'évaluation de politiques et stratégies mises en œuvre telles que la stratégie nationale de communication, la politique de l'eau et assainissement, le code d'hygiène et le code de l'eau.

FR

Other relevant information

au plan national toutes les stratégies intègrent le volet sensibilisation,

FR

information et formation qui sont des actions de communication et de plaidoyer.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Pour les obstacles de la mise en œuvre de cette mesure, on peut noter le faible financement; l'insuffisance des ressources humaines.

Quant aux besoins, il s'agit de créer les conditions d'un financement adéquat et intensifier l'aspect sensibilisation.

Spécifiquement, les besoins consistent à : préparer des requêtes de financement destinées aux bailleurs, élaborer ou concevoir des outils de communication et de plaidoyer sur la gestion des déchets; affecter des ressources humaines et financières conséquentes aux services en charge de gestion des déchets; appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de plaidoyer sur la gestion des déchets.

FR

Elaboration et mise en oeuvre des politiques et strategies de gestion de dechets

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues portent sur : i) mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets, identification des établissements sources des déchets , ii) la valorisation des déchets à travers le compostage, la fabrication des briquettes, des produits artisanaux, ii) l'identification et valorisation des plantes envahissantes, iv) mise au point des nouvelles technologies de valorisation des espèces exotiques et envahissantes, v) le contrôle de la prolifération des espèces

FR

envahissantes; vi) développement d'un mode de production propre.

Au plan national, cette mesure est en lien avec la constitution du 25 novembre 2010 à son article 35, la loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre sur la gestion de l'Environnement au Niger, la loi n°2014-63 du 5 Novembre 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de l'utilisation et du stockage des sachets et des emballages en plastiques souple à basse densité , la loi sur l'étude d'impact environnemental et son décret d'application, la loi 042 du 7 décembre 1998 portant régime de pêche au Niger, la loi 35-2015 du 26 Mai 2015 relative à la protection des végétaux et son décret d'application, le Plan de développement économique et social, le code d'hygiène publique, le code de l'eau .

Cette mesure est en lien avec les accords multilatéraux environnementaux que le Niger a ratifiés notamment la convention de Bâle, la convention de Bamako, et la convention de Stockholm. Elle est aussi en lien avec les objectifs 3, 8 et 14 d'Aichi.

National Target(s)

Réduire les pollutions diverses.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Cette mesure permet de lutter contre les pollutions et nuisances et améliorer le cadre de vie des populations afin de lutter contre la pauvreté. Elle permet également d'améliorer la fertilité des sols

FR

et la diversité biologique.

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure est basée sur les études et les enquêtes, les jugements d'experts pour déterminer les quantités des déchets valorisés, les revenus tirés par les populations, la réduction des décharges sauvages.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Comme obstacle on note: (i) insuffisance d'information, d'éducation et de communication pour un changement de comportement, (ii) insuffisance des moyens financiers et (iii) la faible application des textes.

Les besoins y afférents sont: (i) renforcement de capacité des acteurs sur la gestion des déchets; (ii) mobilisation des ressources financières pour la gestion des déchets (iii) sensibilisation des populations (iv) création des centres d'enfouissements techniques des déchets.

De manière spécifique, il s'agit de (i) informer et sensibiliser les acteurs sur les techniques de gestion des déchets, les impacts négatifs à court et à long terme des déchets et sur le respect des textes de gestion de déchets (ii) allouer un budget conséquent pour la gestion des déchets par les communes, (iii) prendre en compte la gestion des déchets dans les plans d'urbanisation.

FR

Elaboration et mise en œuvre des plans d'aménagements et de gestion (PAG) des aires protégées et des zones humides

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Le Niger dispose d'un réseau de 09 Aires Protégées (AP) pour lesquelles il prévu d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion. Sur les 09 AP, seules 3 disposent présentement de Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG). Pour l'essentiel, les actions prévues dans ces PAG portent sur : (i) la protection et la Lutte Anti Braconnage (LAB) ; (ii) le suivi écologique, (iii) le développement d'activités écotouristiques et des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les zones périphériques des AP ; (iv) l'éducation environnementale ; (v) la mise en place d'infrastructures d'accueil et de gestion des AP.

Pour les zones humides, il est prévu : i) l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion des 12 Sites RAMSAR que compte le pays (**cf fig 4**) ; ii) l'amélioration des connaissances sur les zones humides; (ii) la caractérisation des services éco systémiques des zones humides ; (iv) la lutte contre les pollutions des zones humides; (v) l'élaboration et suivi de 5 conventions locales pilotes de des zones humides.

Les principaux problèmes à résoudre sont: l'avancée du front agricole au détriment des aires protégées et leurs périphérie, la montée du braconnage, le faible intérêt des populations vis à vis des ressources des aires protégées, la faible maitrise de la dynamique des populations animales et végétales des aires protégées et des zones humides, la méconnaissance des textes régissant les aires protégées et zones humides.

Les actions prévues sont en lien direct avec plusieurs conventions et accords internationaux notamment la CBD, la Convention sur la conservation des espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS), le Programme sur l'Homme et la Biosphère « Man And Biosphère » (MAB) de l'UNESCO.

FR

National Target(s)

Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

En ce qui concerne les AP, les actions envisagées sont de nature à réduire et contrôler les diverses formes d'agression sur ces

FR

espaces et leurs ressources, à favoriser la participation des communautés dans la gestion des AP et leurs zones périphériques, etc.

De même, la mise en œuvre des actions de surveillance et de suivi écologique aidera à mieux protéger et connaître la diversité biologique (y compris sa dynamique) des aires protégées.

Les conventions locales pilotes prévues au niveau des zones humides pourraient contribuer à réduire les conflits dans l'accès et l'utilisation des ressources. En somme, la conjugaison des actions prévues permettra de mettre en place les meilleures conditions d'utilisation durable, équitable et inclusive des ressources au niveau des aires protégées et des zones humides ; ce qui aurait des impacts positifs sur la dynamique des populations animales et végétales de ces espaces.

L'évaluation de cette mesure est basée sur l'analyse des documents des plans d'aménagement et de gestion des AP; les rapports des missions de suivi; les enquêtes auprès des populations riveraines ; l'application de certains outils techniques de gestion dont le "Management Effective Ness Tracking Tools (METT)" utilisé par tous les projets GEF pour l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées ; le "Financial Score Card (FSC)" utilisé pour évaluer l'efficacité et la durabilité financière des Aires protégées à travers l'analyse de leurs revenus générés, des allocations budgétaires, et de leurs besoins en financement ; la "Matrice de Développement des Capacités (MDC)", utilisée pour développer une approche destinée à évaluer les capacités d'un pays à établir, gérer et soutenir un système efficace d'Aires Protégées ; "Enhancing Our Heritage "(EOH) « Améliorer votre Patrimoine » qui est un système d'évaluation des Aires Protégées utilisé par l'UICN donnant les informations de base pour développer des procédures adaptatives de gestion ; et "Integrated Managment Effectivness Tool " (IMET) autrement dit « Outils d'intégration à la gestion efficace » des Aires Protégées qui est un outil d'aide à la décision dans les Aires Protégées.

Other relevant information

FR

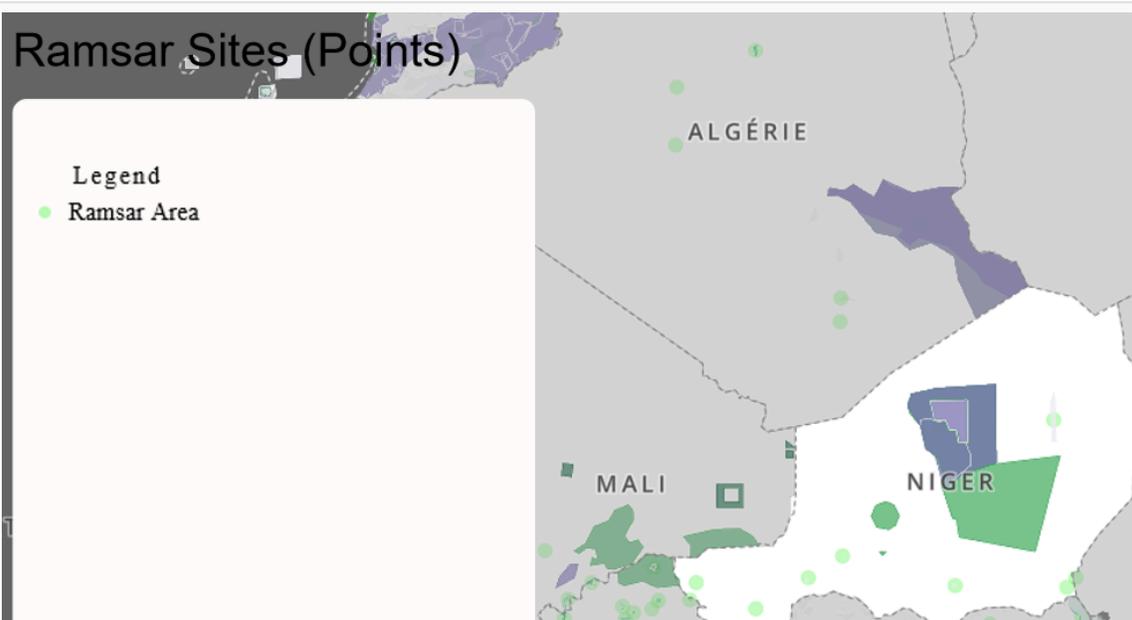


Figure 4 : Répartition des sites Ramsar

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les principaux obstacles pour la mise en œuvre sont: l'insuffisance des ressources financières et technologiques, la recrudescence du braconnage, l'insuffisance en ressources humaines (cela fait que, par exemple, sur les 9 aires protégées dont dispose le pays, seules 5 sont dotées d'Unité de gestion), la très forte dépendance des populations vis à vis des ressources naturelles.

Les disparités et contradictions entre plusieurs textes juridiques régissant la gestion des ressources naturelles constituent d'autres obstacles à la mise en œuvre des actions.

Les besoins pour contrer ces obstacles sont les suivants: la création d'un mécanisme de financement durable des aires protégées, le financement d'actions alternatives génératrices de revenus au profit des populations riveraines des aires protégées, la promotion des mesures incitatives pour la création des entreprises touristiques autour des aires protégées, l'harmonisation et le renforcement de la législation relative aux aires protégées et zones humides, l'information et la sensibilisation des acteurs, la formation des agents sur la gestion des aires protégées et zones humides.

FR

Développement des mécanismes de participation des communautés locales à la gestion des aires protégées

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les actions prévues portent sur les actions du développement local et des initiatives que l'Etat et ses partenaires mènent autour des Aires protégées pour favoriser la conservation de la biodiversité. Il s'agit entre autres des interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation environnementale, du pastoralisme notamment la réalisation des puits pastoraux et pour l'alimentation en eau potable des communautés locales, l'aménagement et la sécurisation des systèmes pastoraux), le recrutement des agents communautaires (AC) et des informateurs locaux, la signature de contrats de gestion des terroirs avec les communautés.), la signature des accords de cogestion des ressources naturelles de la diversité biologique des aires protégées, la création des cadres de concertation ; la responsabilisation des communautés locales dans la gestion des AP notamment à travers le recrutement des éco gardes parmi les communautés locales riveraines des AP ; le transfert des compétences dans le domaine de l'Environnement, des ressources de l'Etat aux collectivités locales; les investissements, la redistribution et le partage équitable des revenus générés par les AP; l'estimation des valeurs et biens fournis par les aires protégées.

NB : Ces contrats sont des conventions locales définissant des règles d'usage et de partage des ressources naturelles acceptées de tous.
Exemple d'une séance de concertation des communautés locales cas de Termit / Tin Touma

FR



Figure 5 : Séance de sensibilisation des communautés sur la RNNTT

National Target(s)

Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Ces mesures ont permis entre autres : (i) une appropriation des ressources naturelles des AP et leur gestion ; (ii) un changement des mentalités concernant la vision concurrente de la faune qui s'opère petit à petit à cause des revenus tirés et des emplois créés au profit de communautés. (iii) une surveillance de proximité de la faune avec la prise de conscience au sein des communautés ;(iv) la motivation des communautés locales dans la gestion des AP.

FR

Other relevant information

Les différents rapports d'activités ; les rapports de mission ; les rapports des projets de développement intervenant dans la zone ; l'utilisation de certains outils d'évaluation de l'efficacité de gestion tels que : le RAPAM, le METT, le FSC,

FR

le MDC, le EOH, le SMART l'IMET.

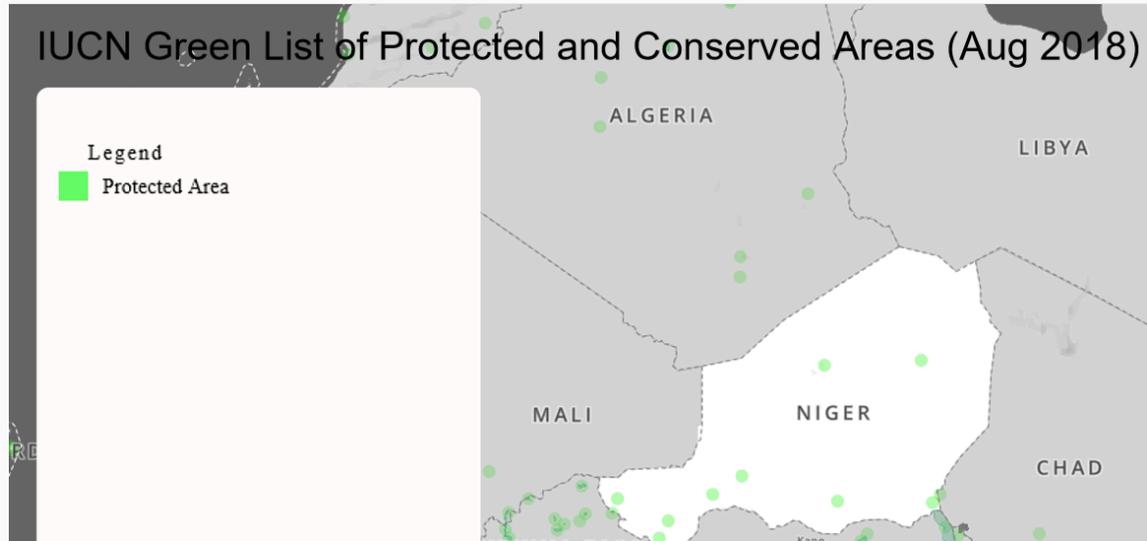


Figure 6 : Répartition des Aires protégées

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles rencontrés sont liés à l'insuffisance des ressources financières pour mettre en œuvre la stratégie d'implication des acteurs, le non-respect des clauses des contrats terroirs et les accords de cogestion par les communautés locales, le braconnage opéré par les populations et certains éléments des Forces de Défenses et de Sécurité (FDS). En terme de besoins, il faut noter le renforcement des capacités des acteurs, la mise en œuvre des contrats terroirs, la signature des accords de cogestion ; la création d'emplois autour des AP. l'utilisation des outils et dispositifs de gestion. des Aires Protégées;

- la mise en place des Unités de Gestion des Aires Protégées (UGAP) au niveau des Aires Protégées qui n'en ont pas, l'amélioration ou le renforcement des capacités de celles qui existent. ;

L'élaboration pour chaque Aire Protégée, d'un Plan de Travail Annuel (PTA) ou Plan d'Activités Annuelles (PAT) ;

L'élaboration d'un Plan d'Aménagement, de Gestion et Conservation (PAGC) pour chaque Aire Protégée ;

L'élaboration d'un Business Plan ou Plan d'Affaire (PA) pour

FR

toutes les Aires Protégées ;

Relevant websites, web links and files

[Mémoire de fin d'étude de Master en gestion des Aires Protégées.pdf](#)

Création d'un mécanisme d'autofinancement des Aires protégées

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Depuis 2010 le Niger s'est engagé du côté de ses pays voisins, le Bénin et le Burkina Faso à la création d'un mécanisme de financement durable des AP : la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSAO). Cette Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA) est un Fonds Fiduciaire pour la protection et la conservation de l'environnement, une institution privée juridiquement indépendante. Elle a été créée en novembre 2012 en tant que société de droit anglais, à responsabilité limitée par garantie, avec l'appui financier du Gouvernement béninois, la Coopération allemande (KfW) et le support technique de l'UICN, pour répondre au souci de financement durable des réserves de biosphère du WAP par un mécanisme de Fonds Fiduciaires de Conservation. La FSOA est dotée d'un fonds (endowment fund), placé sur les marchés financiers et dont les dividendes fournissent un financement durable pour la conservation de la biodiversité. elle a démarré ses activités au Bénin avec lequel elle a signé un accord de siège qui lui donne un statut d'organisation internationale avec des exemptions fiscales nécessaires, et le droit de transférer et d'investir librement ses capitaux et revenus d'investissement. Depuis lors, les trois (3) pays se sont engagés dans le processus de mise en œuvre de la FSAO. Les guichets spécifiques par pays (Burkina Faso et Niger) sont prévus avec des dotations séparées.

Cette fondation va assurer le financement des actions des AP du Complexe WAP dont la Composante Nationale du Niger de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W (RBT/W). Le Niger

FR

s'est engagé ainsi à adhérer à cette dynamique en acceptant d'inscrire leur quote part d'adhésion d'un Montant de 500.000 EUR dans le budget d'investissement de l'État en 2018.

National Target(s)

Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La création d'un mécanisme d'autofinancement durable des Aires Protégées permettra au Niger d'éviter la rupture des fonds dédiés à la gestion des AP permettant ainsi d'améliorer l'efficacité de la gestion car les AP ont des besoins annuels en termes de gestion et d'aménagement bien connus auxquels il va falloir faire face pour atteindre les objectifs de conservation de ces espaces. C'est pourquoi notre pays s'est engagé résolument vers la création d'un mécanisme de financement durable comme les fonds fiduciaires afin de sécuriser les financements des AP.

L'évaluation de cette mesure est basée sur l'exploitation des rapports d'activité de la FSOA ; les rapports Annuels de la Direction de Faune, de la Chasse et des Aires Protégées DFC/ AP.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

En termes d'obstacles on note, la lenteur dans le processus d'adhésion et la mise en œuvre de la FSOA et l'absence d'une structure autonome de gestion des Aires Protégées.

FR

Intégration des aspects liés à la diversité biologique dans les programmes d'enseignement

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

FR

Il s'agit de tenir compte de la diversité biologique dans les programmes d'enseignement et de formation à tous les niveaux .

A cet effet, au niveau des ministères en charge de l'éducation des supports pédagogiques, des modules et des unités d'enseignement sont élaborés en vue de prendre en compte plusieurs aspects de la Diversité Biologique.

Au niveau universitaire, les programmes d'enseignements prend en compte la diversité biologique à travers la création des licences et de Masters en biodiversité et gestion de l'Environnement notamment au niveau des Facultés des Sciences et d'Agronomies.

National Target(s)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

La prise en compte de la diversité biologique dans les programmes d'enseignement conscientise les citoyens au regard de leur patrimoine environnemental. Elle permet de préparer tous les acteurs des différents domaines à avoir l'instinct de conservation et de gestion durable de la ressource biologique.

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure est basée sur le contenu du curriculum.

Les indicateurs utilisés pour l'évaluation de l'efficacité de la mesure sont :

- le nombre de modules de formation sur la biodiversité dans les institutions de l'éducation/formation ;
- le nombre de documents de politique et de stratégie ayant pris en compte les préoccupations relatives à la diversité biologique ;
- la part du budget national alloué à l'environnement.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

En plus de la faible intégration de la DB dans les politiques sectorielles de certains niveaux de formation, se pose une insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières.

A titre d'exemple, plusieurs outils pédagogiques en lien avec la biodiversité sont élaborés mais ces derniers ne sont pas édités en quantité suffisante pour couvrir les besoins des établissements.

En termes de besoins il faut instituer la prise en compte de la DB dans les programmes d'enseignement, optimiser la mobilisation des ressources financières permettant de renforcer les capacités des acteurs en améliorant l'offre de matériels pédagogiques. Il faut également diffuser les outils pédagogiques d'intégration de la diversité biologique.

FR

Intégration des mesures incitatives sur la gestion de la diversité biologique dans les textes législatifs et réglementaires (documents de politiques)

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à inclure des mesures incitatives sur la gestion de la diversité biologique dans les textes législatifs et réglementaires en vue de capter au mieux l'attention des acteurs concernés qui y trouveront des intérêts y compris financiers pour protéger la Biodiversité.

FR

National Target(s)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Les dispositions incitatives prises dans les textes législatifs et réglementaires permettent une gestion rationnelle des ressources naturelles et des ressources génétiques au bénéfice des écosystèmes et des populations.

FR

Au Niger, conformément aux engagements internationaux, le constituant nigérien a érigé la protection de l'environnement comme un devoir pour tous. Cela s'est matérialisé à travers plusieurs dispositions de la constitution du 25 novembre 2010.

On peut relever les articles suivants :

Art. 35 - Toute personne a droit à un environnement sain. L'État a l'obligation de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures. Chacun est tenu de contribuer à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement dans lequel il vit.

..... L'État veille à l'évaluation et au contrôle des impacts de tout projet et programme de développement sur l'environnement.

Art. 37 - Les entreprises nationales et internationales ont l'obligation de respecter la législation en vigueur en matière Environnementale. Elles sont tenues de protéger la santé humaine et de contribuer à la sauvegarde ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement.

Aussi, l'article 24 de la Loi N° 98- 56 du 29 Décembre 1998 portant loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement dispose que : l'État peut octroyer, sous forme de prêts, subventions, avantages fiscaux, et aides aux entreprises et établissements qui s'engagent à réduire progressivement les pollutions et nuisances qu'ils produisent selon des procédés techniques et à des échéances convenues.

Pour financer la politique nationale en matière d'environnement et de développement, il est créé un Fonds national de l'environnement (articles 15,16 et 17).

Le chapitre II de la loi est consacrée à la participation des populations et des mesures incitatives qui sont prévues au niveau des articles 22 à 25 qui stipule :

Article 22 : L'État et les collectivités territoriales encouragent les pratiques traditionnelles de gestion durable des ressources naturelles au niveau des communautés de base.

Article 23 : Le ministère chargé de l'environnement encourage et facilite l'action des associations de protection et de mise en valeur de l'environnement, tant au niveau national que local. Il peut les associer, dans les limites fixées par la réglementation en vigueur, aux actions entreprises notamment dans le domaine de la formation, de l'information et de la sensibilisation des populations.

Article 24 : L'État peut octroyer, sous forme de prêts, subventions, avantages fiscaux, des aides aux entreprises et établissements qui s'engagent à réduire progressivement les pollutions et nuisances qu'ils produisent selon des procédés techniques et à des échéances convenues.

Article 25 : Les entreprises industrielles qui importent des équipements leur permettant d'éliminer de leur processus de fabrication ou de leurs produits, les gaz à effet de serre, peuvent bénéficier de mesures incitatives favorisant l'acquisition des équipements.

Un texte d'application de la présente loi précisera la nature des mesures incitatives et les conditions dans lesquelles les entreprises concernées pourront en bénéficier.

Article 26 : Les personnes physiques ou morales qui mènent des actions significatives de promotion de l'environnement peuvent bénéficier d'avantages fiscaux.

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure est basée sur l'application des textes juridiques, en la matière

Amélioration de la gestion par les collectivités, privées, et communautés

L'analyse des textes juridiques et des documents de politiques élaborés.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles portent sur l'insuffisance de textes d'application des certaines dispositions prévues au chapitre 2 de la loi-cadre sur la gestion de l'environnement qui est dédié à la participation des populations et aux mesures incitatives ; l'insuffisance dans l'application des textes prenant en compte les mesures incitatives.

Les besoins sont :

i) Élaboration et adoption des textes d'application pour permettre d'accorder de bénéficier d'avantages fiscaux au personnes physiques et morales qui mènent des actions significatives de promotion de l'environnement (cf. art 26) ii) Élaborer et diffuser des lignes directrices et des guides de prise en compte de la biodiversité, iii) Faire le suivi de l'application des textes

FR

Relevant websites, web links and files

[UNDP-NE-RapportNational-RIO2.pdf](#)

Mettre en place un cadre de concertation des points focaux des différentes conventions en lien avec la diversité biologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

La mesure porte sur la mise en place d'un cadre de concertation opérationnel de points focaux des différentes conventions qui tiendra régulièrement des réunions assorties de rapports d'activités et l'organisation des séances d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs sur la diversité biologique. Cette mesure concerne également la préparation de la participation du Niger aux différentes conférences des parties.

FR

Les problèmes à résoudre sont : le faible partage d'information et la faible synergie entre les conventions et leurs protocoles. Toutefois, il existe un organe de concertation sous l'appellation "Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB)" créée par un arrêté N°053/PM/SE/CNEDD du 21 Juillet 1997 Portant création, composition et attribution de la CTDB. Cet organe est composé de toutes les structures en charge de la gestion de la biodiversité (Ministères, Services Techniques, Instituts de recherche, Instituts académique, Société Civile, ONGs et des personnes ressources) y compris les points focaux de différentes conventions.

National Target(s)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles sont entre autres : l'insuffisance des ressources financière pour le fonctionnement régulier du cadre de concertation et l'instabilité des points focaux.

Les besoins sont d'ordre matériel, financier, humain et technique.

De manière spécifique il s'agit d'appuyer le cadre de concertation en ressources financière conséquente pour son bon fonctionnement. Il s'agit également d'intensifier le renforcement des membres du cadre de concertation et de faire un plaidoyer pour assurer une forte participation de la délégation du Niger aux rencontres internationales, régionales et sous régionales.

FR

Relevant websites, web links and files

[ARRETE_CTDB.pdf](#)

Assurer la participation des communautés locales, des privés et de la société civile dans les réunions internationales, régionales et nationales sur la diversité biologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les communautés locales sont les premières à être en contact avec la diversité biologique et vivent de ses produits. Malheureusement, elles jouissent peu des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, alors que le secteur privé maximise le profit provenant de la diversité biologique. Quant à la société civile, elle assure un système de veille pour protéger les intérêts des communautés. Il s'agit d'appuyer la participation de ces trois acteurs aux réunions liées à la diversité biologique aux plans national, régional et international.

FR

National Target(s)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

L'implication des acteurs comme les communautés locales, le secteur privé et la société civile permet de créer des conditions favorables à une gestion durable de la diversité biologique. Leur participation aux événements liés à la diversité biologique renforcera leurs capacités à mieux appréhender les enjeux qui y sont associés.

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Pour les obstacles, on note: i) l'insuffisance de ressources financières pour faire participer les communautés locales aux rencontres régionales et internationales, ii) la faible connaissance des textes relatifs à la diversité biologique par les communautés locales.

FR

pour les besoins, il faut mobiliser et mettre à disposition des moyens pour une participation effective des communautés locales aux rencontres relatives à la diversité biologique.

Instituer des revues périodiques de la stratégie et du plan d'actions sur la diversité biologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste à procéder à une révision périodique de la stratégie et du plan d'actions sur la diversité biologique en vue de la mettre à jour en prenant en compte les enjeux émergents notamment les changements climatiques l'extension des zones habitées et cultivées sous l'effet de la croissance démographique. Elle permettra ainsi de mettre en conformité avec les documents de planification nationale comme le PDES et le plan d'accélération de l'I3N.

FR

National Target(s)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Unknown

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Les révisions permettent :

- de réajuster certaines mesures inadéquates pour atteindre les objectifs fixés;
- d'intégrer et de prendre en compte les enjeux ayant émergés ainsi que les points de vue des acteurs qui n'ont pas été associés par exemple à la première édition de la SNPA/DB

La méthode d'évaluation de cette mesure consiste à analyser la mise en œuvre du plan d'action et sa capacité à améliorer la gestion de la biodiversité. Elle consiste à déterminer les indicateurs qualitative et quantitative de cette de mesure .

FR

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles pour la mise en œuvre de cette mesure sont : i) la lenteur dans le processus de révision de la SNPA/DB ; ii) l'insuffisance des ressources financières pour la conduite de ce processus.

Pour les besoins, il faut mobiliser les acteurs clef, les ressources financières pour que les acteurs puissent travailler dans les meilleurs délais.

De manière spécifique, il faut: i) intégrer les acteurs surtout, institutionnels qui ont suivi le processus d'élaboration du plan d'action de la SNPA/DB, ii) intégrer les mesures prévues dans les différents documents stratégiques élaborés ; iii) accélérer l'adoption de la stratégie révisée par le gouvernement.

FR

Elaborer et diffuser un recueil des textes juridiques et institutionnels en matière de diversité biologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure vise à élaborer/actualiser et diffuser le recueil des textes juridiques disponibles pour mieux renforcer les capacités juridiques des acteurs en matière de la diversité biologique.

La mise en œuvre de cette mesure permet de renforcer le cadre institutionnel existant, notamment l'administration publique (CTDB/CNEDD, Ministères sectoriels et services déconcentrés, institutions de recherche et de formation, les Collectivités Territoriales), les autorités coutumières, les organisations de la société civile.

FR

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Unknown

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

L'élaboration et la diffusion d'un recueil des textes juridiques et institutionnels en matière de diversité biologique constituent un outil de renforcement des capacités juridiques des acteurs concernés.

L'évaluation de l'efficacité de cette mesure va se faire sur

FR

l'analyse de la qualité du recueil et de sa diffusion ainsi que le nombre d'acteurs et d'institutions touchés.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles pour la mise en œuvre de de cette mesure sont entre autres, l'analphabétisme de la population rurale, l'insuffisance des outils de mobilisation sociale dans le monde rural (poster, affiches, panneaux), la faible fonctionnalité des cadres formels de concertation au niveau régional et communal, la méconnaissance du centre d'échange sur la diversité biologique.

Les besoins sont :

- mobilisation des acteurs institutionnels pour l'élaboration/l'actualisation des textes juridiques dans le meilleur délais;
- organisation des séances de sensibilisation, de plaidoyer, de lobbying et de mobilisation sociale pour la diffusion des textes sur la diversité biologique.

FR

Mise à la disposition des paysans des informations agro météorologique

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

La mesure porte sur l'élaboration et la mise à disposition aux producteurs, des outils d'information agro-météorologique (calendrier prévisionnel des semis, dates de début et de fin des saisons, prévisions météorologiques, avis et conseils) .Ces informations agro-météorologiques seront transmises à travers les bulletins agro-météorologiques, la télévision nationale et les radios communautaires.

FR

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Cette mesure va permettre de réduire le nombre d'échec de la campagne agricole; assurer une production assez bonne en cas de faible pluviométrie, optimiser la production en cas de forte pluviométrie, adapter l'agriculture aux conditions climatiques

FR

du fait de la multiplication des phénomènes extrêmes.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

Les obstacles sont: la faible adhésion des acteurs aux actions de sensibilisation; le faible accès aux informations climatiques, faible appropriations des outils d'informations agro météorologiques, le retard dans la mise à disposition des informations.

FR

Les besoins sont: large diffusion des informations agro météorologies et renforcement les capacités des producteurs en technologies d'adaptation innovantes.

Conception et Mise en œuvre des programmes d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Les activités d'adaptation et d'atténuation réalisées face aux effets des changements et variabilité climatiques au Niger ne permettent que de résoudre des problèmes immédiats et urgents. En effet, peu d'actions ont été faites sur une grande échelle pour parvenir à une adaptabilité sur un plus long terme. Par conséquent ces actions ne permettent pas de répondre efficacement à moyen et à long termes aux impacts des changements climatiques. A la lumière des impacts futurs des changements climatiques sur les secteurs, il est peu probable que les populations puissent faire face aux risques prévus. De plus, une croissance démographique galopante associée à des conditions climatiques rigoureuses et à une exploitation inadéquate des ressources naturelles entraînent des déséquilibres écologiques qui se traduisent par la dégradation des moyens de subsistance.

FR

National Target(s)

Faire face aux effets des changements climatiques.

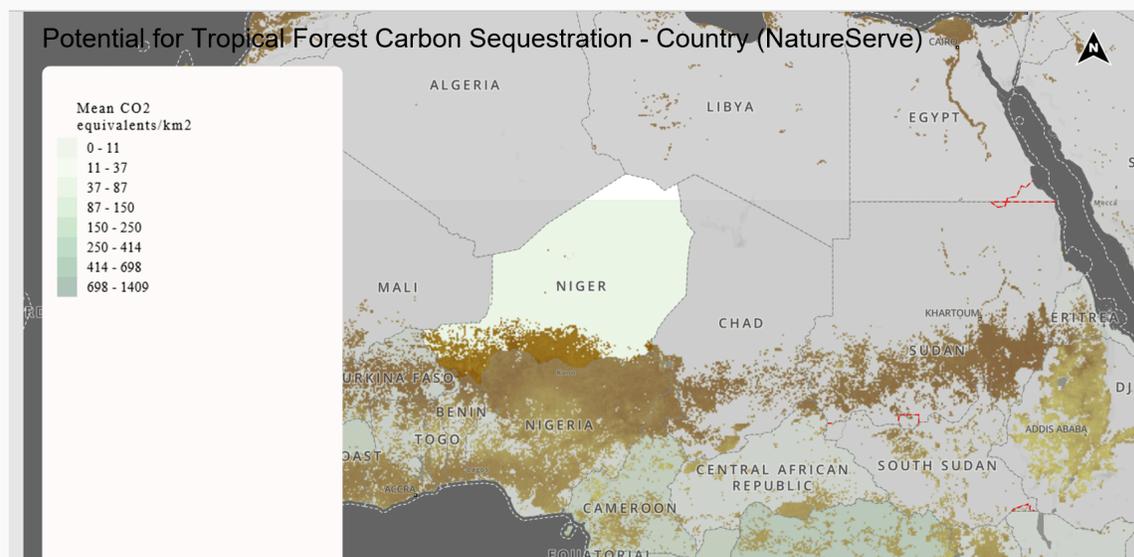
Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Les activités d'adaptation et d'atténuation comprennent: l'amélioration de la production des cultures pluviales; la promotion des cultures irriguées; l'amélioration de la production de l'élevage extensif; la promotion de l'élevage intensif; la régénération naturelle assistée; l'aménagement des forêts; le reboisement et la restauration des terres; l'exploitation de l'énergie solaire photovoltaïque.

Le but de ces actions est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité et renforcer la résilience des communautés et des secteurs socio-économiques face aux effets néfastes des changements climatiques.



FR

Figure 7 : Potentiel de séquestration de Carbone

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

En termes d'obstacles, il faut noter entre autres l'insuffisance des moyens financiers; l'insuffisance de mesures incitatives pour le privé; la faible capacité des populations à mettre à l'échelle les technologies et la faible connaissance des pratiques paysannes.

FR

Pour y remédier, il faut mobiliser les ressources financières aussi bien internes qu'externes; renforcer les capacités techniques des producteurs; inciter le privé à investir dans la

lutte contre les effets néfastes des changements climatiques à travers des textes et des mesures fiscales (exonérer l'achat des équipements solaires pour les nationaux); répertorier les connaissances endogènes d'adaptation et d'atténuation aux effets néfastes des changements climatiques.

En termes de besoins, il s'agit de connaître et maîtriser des procédures administratives et financières des partenaires techniques et financiers sur les fonds dédiés au climat; former les acteurs en formulation des projets et programmes; mobiliser les ressources internes; mettre en place des mesures incitatives, information/sensibilisation des populations; répertorier les connaissances endogènes.

Identification, amélioration et vulgarisation des espèces, variétés et races les mieux adaptées aux conditions climatiques

Measures taken to contribute to the implementation of your country's national biodiversity strategy and action plan

Cette mesure consiste en : i) la caractérisation des espèces, races et variétés de la biodiversité spontanée et de l'agro biodiversité; ii) l'amélioration de la production des cultures pluviales; iii) la promotion des cultures irriguées; iv) l'amélioration de la production de l'élevage extensif; v) la promotion de l'élevage intensif; vi) l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles ;vii) l'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts du changement climatique.

Le but de cette mesure est de à la lutte contre la perte de la diversité biologique. Elle permettra également d'améliorer la productivité agropastorale; promouvoir l'utilisation des variétés améliorées adaptées par les paysans; réduction la vulnérabilité et de renforcer la la résilience des communautés et des secteurs socio-économiques face aux effets néfastes des changements climatiques.

FR

National Target(s)

Faire face aux effets des changements climatiques.

Assessment of the effectiveness of the implementation measure taken in achieving desired outcomes

Measure taken has been partially effective

tools or methodology used for the assessment of effectiveness above

Les effets des changements climatiques affectent les secteurs prioritaires du développement économique du Niger. En effet, sur cinq campagnes agricoles, trois sont déficitaires, dû à une faible utilisation des semences améliorées et des impacts des changements climatiques. Selon une étude de sécurité semencière conduite par la FAO et ses partenaires en 2014-2015, le taux d'utilisation des semences est d'environ 14,87 % pour le mil, 7,5 % pour le sorgho et 25,74% pour le niébé dans la région de Tahoua. Or ce taux devrait être porté à 30%, selon la politique semencière du Niger.

FR

La méthode d'évaluation est basée sur l'exploitation des rapports des missions de suivi-évaluation des projets et programmes d'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole; les études des cas ; les mémoires de fin de cycle ; les ateliers de restitution des activités des projet/ programmes avec les producteurs.

Obstacles and scientific and technical needs related to the measure taken

En termes d'obstacles on peut noter : i) la faible disponibilité des semences en quantité et en qualité pour une intensification durable de la production agricole; ii) le non respect de la réglementation sur la production et la commercialisation des semences; iii) le faible accès aux semences améliorées; iv) l'utilisation des semences issues des productions non contrôlées; v) le faible appui d'approvisionnement des semences aux producteurs par les PTF; vi) l'insuffisance de ressources allouées à la recherche sur les semences; vii) le non-respect et/ou la non maîtrise du guide d'identification des variétés et des races.

FR



2018 - Progress towards target but at an insufficient rate

Category of progress towards the implementation of the selected target

Rate of progresses toward the implementation of the selected target

Progress towards target but at an insufficient rate

Date the assessment was done

01 mars 2018

Summary of the assessment of progresses toward the implementation of the selected target

Les domaines d'évaluation ont concernés :

- les écosystèmes naturels ;
- les parcs agro forestiers ;
- les écosystèmes naturels aquatiques (fleuve, lacs, mares, cours d'eau saisonniers, Dallols/cuvettes, Gueltas, systèmes oasiens,) ;
- les agrosystèmes aquatiques (aménagement hydro agricoles, retenues d'eau, étangs, etc.) ;
- les espèces /ressources génétiques (animales et végétales, sauvages et domestiques).

Pour l'atteinte de cet objectif national, les principales mesures prises sont :

- capitaliser et vulgariser les bonnes pratiques en matière d'utilisation durable de la Diversité Biologique ;
- restaurer les forêts naturelles et les espaces

FR

dégradés ;

- inventorier, Aménager et sécuriser les systèmes pastoraux ;
- mettre en œuvre les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- élaborer et appliquer des textes relatifs à l'Accès aux ressources génétiques et au Partage juste et équitable des Avantages (APA) découlant de leurs utilisations ;
- aménager les forêts naturelles.

L'évaluation de cet objectif national a été faite en partie sur la base des indicateurs à partir des données factuelles, les études des cas, le jugement d'experts et la consultation des parties prenantes.

Les obstacles rencontrés au cours de cette évaluation sont entre autres : la méthode à utiliser pour évaluer les progrès accomplis non bien définie dans le guide de l'élaboration du rapport, les difficultés liées à l'utilisation de l'outil de rapportage en ligne dues au faible débit de la connexion internet, les difficultés liées à la disponibilité et l'accessibilité aux données, le faible fonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation au niveau national et le délai pour l'élaboration du rapport très court par rapport à l'approche participative qu'a adoptée le Niger. La compréhension des informations demandées dans le guide donne lieu à plusieurs interprétations.

Les mesures prises pour évaluer cet objectif ne permettent pas d'avoir des changements ou des impacts à court terme, cependant, des progrès sensibles sont enregistrés et permettent à long terme de créer les conditions de reprise de la végétation / retour de la petite faune au niveau des espaces restaurés et/ou reboisés. Ces mesures permettent aussi de préserver les espèces menacées ou rares et d'augmenter le revenu des populations, améliorer la qualité nutritionnelle, réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles. Elles permettent également de valoriser davantage les ressources génétiques et

les connaissances traditionnelles associées, notamment les avantages monétaires et non monétaires, favorisant ainsi la conservation des ressources génétiques à moyen et à long termes. La participation de population dans la gestion et la conservation va amener à un changement de comportement ou de perception vis-à-vis des ressources forestières à travers le partenariat de gestion des terroirs et la promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR).

Indicators and Activities

Indicator(s) used in this assessment

Les principaux indicateur(s) utilisé(s) dans cette évaluation sont :

- Superficies des forêts aménagées (ha) ;
- Superficies des terres récupérées (ha) ;
- Superficies des dunes fixées (ha) ;
- Superficies brûlées (ha) ;
- Longueur des bandes pare feux réalisées (kml) ;
- Superficies couvertes par la régénération naturelle assistée (ha) ;
- Superficies des zones humides (ha) ;
- Superficies des aires protégées (forêts classées et faunes) (ha) ;
- Nombre de banques phytogénétiques ;
- Nombre d'espèces de faune sauvage menacée de disparition ;
- Bilan fourrager (MST) ;

FR

Any other tools or means used for assessing progress.

En dehors des indicateurs ci-dessus utilisés et compte tenu du caractère obsolète de certaines données, les autres outils ou moyens utilisés pour l'évaluation sont les jugements d'experts, la consultation des parties prenantes, les études de cas et les enquêtes auprès de gestionnaires des parcs et réserves.

Pour les études de cas, on peut citer le cas de population de girafes où le Niger a fourni des efforts appréciables pour faire

FR

évoluer l'effectif de ces animaux qui a passé de 56 en 1998 à plus de 600 en 2018 (**figure x : graphique d'évolution des girafes**).

Il faut noter la cohabitation pacifique entre les populations locales et les girafes, ces dernières procurant des revenus aux communautés riveraines à travers des activités touristiques.

Le Niger a également enregistré de progrès notable dans le domaine de la régénération naturelle assistée(RNA), à ce niveau, de 5 millions ha de RNA en 1998, les superficies emblavées dépassent les 10 millions ha aujourd'hui.

Level of confidence

Level of confidence of the above assessment

Based on partial indicator information and expert opinion

Level of confidence of the above assessment

Le niveau de confiance de cet objectif se justifie par le fait que les principaux indicateurs retenus ont été renseignés à l'exception de quelques-uns pour lesquels les données sont obsolètes ou même manquantes.

FR

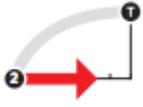
Adequacy of monitoring information to support assessment

Monitoring related to this target is partial (e.g. only covering part of the area or issue)

Other relevant website address or attached documents

[LISTE DES ARBRES A SARANDO GANDA JUILLET 2018.docx](#)
[Diversite_des_champignons_basidiomycetes_a_carpoph.pdf](#)
[Mém Hassane_Pharmacopée \(1\).pdf](#)

Réduire les pollutions diverses.



2018 - No significant change

Category of progress towards the implementation of the selected target

Rate of progresses toward the implementation of the selected target

No significant change

Date the assessment was done

01 févr. 2018

Summary of the assessment of progresses toward the implementation of the selected target

Les domaines d'évaluation concernés sont :

Les pollutions provenant des déchets ménagers, des mines, de l'exploitation et d'exploration pétrolière, des rejets des effluents, des produits chimiques et des espèces exotiques envahissantes.

Il s'agit particulièrement de :

- la prolifération des déchets solides municipaux et insalubrité ;
- la pollution des déchets plastique ;
- la pollution chimique des cours d'eau et des sols ;
- la pollution nucléaire ou radiation ;
- la pollution atmosphérique.

Pour l'atteinte de cet objectif national, les principales mesures prises sont :

- mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets
- élaboration et mise en œuvre des politiques et stratégie de gestion de déchets ;
- communication et plaidoyer pour un changement de comportement.

L'évaluation de cet objectif national a été faite essentiellement sur le jugement d'experts faute des données pour renseigner les

FR

indicateurs retenus. A titre d'exemple, le Niger a élaboré plusieurs textes dans le cadre de la gestion des déchets, mais l'évaluation de la mise en œuvre de ces textes reste encore faible. En se basant sur le jugement d'experts, la plupart de ces textes ne sont pas mis en œuvre, ce qui justifie que les changements attendus de ces principales mesures ne sont pas perceptibles. Néanmoins, les données sur les déchets solides pour certaines grandes villes comme la ville de Niamey ont permis de renseigner les indicateurs sur la quantité des déchets produits.

Comme obstacles pour l'évaluation de cet objectif national, on peut citer l'insuffisance de capitalisation et l'appropriation des actions de gestion des déchets ; la difficulté de mesurer l'impact des textes législatifs et réglementaires sur la gestion des déchets par manque des textes d'application ou faible application de ceux qui existent.

Indicators and Activities

Indicator(s) used in this assessment

Les principaux indicateur(s) utilisé(s) dans cette évaluation sont :

- Quantité des déchets solides produits (kg /an) ;
- Quantité d'engrais chimiques utilisés ;
- Degré de pollution du fleuve Niger ;
- Niveau d'application de la législation relative aux pollutions.

FR

Any other tools or means used for assessing progress.

En dehors des indicateurs ci-dessus utilisés, les autres outils d'évaluations sont les jugements d'experts relatif à l'application des textes, les études des cas dans le cadre de la gestion des déchets à Niamey. A titre d'exemple, on peut citer le cas de la gestion des déchets solides dans l'arrondissement communal IV de la ville Niamey. Dans cette étude, la production annuelle des déchets solides ménagers est passée de 264 444 tonnes de déchets en 2008 à 318 141 tonnes en 2012 pour un taux de collecte d'environ 47% (OXFAM, 2008 in Ousmane, 2015). Le nombre de point de transit est de 7 celui de dépotoirs sauvages est de 19 .

FR

Level of confidence

Level of confidence of the above assessment

Based on expert opinion

Level of confidence of the above assessment

Les mesures prises pour évaluer cet objectif ne permettent pas d'avoir des changements ou des impacts notables. Mais ces mesures peuvent à long terme prévenir et réduire le risque des maladies liées à la pollution, lutter contre les pollutions et nuisances, améliorer le cadre de vie des populations afin de lutter contre la pauvreté et promouvoir la gestion durable de la diversité biologique à travers l'application des textes.

Le niveau de confiance pour cet objectif se justifie par le fait que les principaux indicateurs retenus ont été partiellement renseignés. A défaut des données pour renseigner les indicateurs, l'évaluation a été faite sur la base des jugements d'experts et des études de cas.

FR

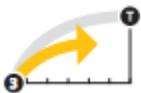
Adequacy of monitoring information to support assessment

Monitoring related to this target is partial (e.g. only covering part of the area or issue)

Other relevant website address or attached documents

[Mémoire de fin d'étude de Master en gestion des Aires Protégées.pdf](#)

Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées



2018 - Progress towards target but at an insufficient rate

Category of progress towards the implementation of the selected target

Rate of progresses toward the implementation of the selected target

Progress towards target but at an insufficient rate

Date the assessment was done

01 févr. 2018

Summary of the assessment of progresses toward the implementation of the selected target

Les domaines d'évaluation ont concernés :

- les efforts du Niger dans l'extension des superficies érigées en aires protégées ;
- la dotation de ces aires en unités de gestion fonctionnelles;
- la participation /implication des populations dans la gestion.

Pour l'atteinte de cet objectif national, les principales mesures prises sont :

- l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagements et de gestion des aires protégées et des zones humides ;
- le développement de réseau national des parcs et réserves ;
- le classement des sites naturels d'importance et représentatifs de l'ensemble des écosystèmes ;
- le développement de mécanismes de formation des gestionnaires des aires protégées ;

FR

- le développement de mécanismes de participation des communautés locales à la gestion des aires protégées,
- la création d'un mécanisme d'autofinancement des aires protégées ;
- le renforcement des capacités des communautés locales pour une meilleure cogestion des aires protégées et des zones humides ;
- le renforcement des capacités du personnel, des professionnels de l'écotourisme et des gestionnaires des aires protégées.

L'évaluation de cet objectif est faite en grande partie sur la base des indicateurs, à partir des données factuelles. En effet, le Niger a porté sa couverture en aire protégée de 6,6% en 2011 à 14,20% en 2012 puis à 15,21% en 2018 soit une superficie total de 1 928 240 ha érigées en aires protégées.

Aussi, depuis 2011, 3 aires protégées ont bénéficié de plan de gestion ; ce qui fait que sur les 9 aires protégées dont dispose le pays, 5 sont aujourd'hui dotées d'Unité de Gestion (UGAP). Les disparités et la contradiction entre plusieurs textes juridiques régissant la gestion des ressources naturelles notamment les aires protégées constituent d'autres obstacles à la mise en œuvre des actions, de même pour l'évaluation. A cela s'ajoute l'insuffisance de suivi et la capitalisation des actions réalisées dans le domaine.

Les mesures prises pour évaluer cet objectif peuvent permettre d'avoir des changements ou des impacts à long terme. Cependant, des progrès sensibles sont enregistrés actuellement notamment par rapport aux efforts de classement, d'implication ou de participation des communautés locales dans la gestion des aires protégées. Les outils utilisés pour cette participation sont les contrats de gestion des terroirs pour lesquels une certaine appropriation s'opère petit à petit. La participation des populations dans la gestion et la conservation induira un changement positif de comportement vis à vis de la perception des aires protégées à travers le partenariat de gestion des terroirs et la promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR).

Indicators and Activities

Indicator(s) used in this assessment

Les principaux indicateur(s) utilisé(s) dans cette évaluation sont :

- la superficie (ha) de nouvelles AP créées;
- le nombre de PAG élaborés et mis en œuvre;
- le nombre de nouvelles AP créées;
- les superficies totales des aires protégées (à vocation faunique);
- le pourcentage de la superficie des aires protégées (AP de faune) par rapport à la superficie totale du pays;
- les outils de gestion participative des AP mise en œuvre;
- le nombre de personnes touchées par la formation en gestion des AP;
- les outils de gestion participative des communautés locales dans les AP.

FR

Any other tools or means used for assessing progress.

Pour cet objectif, l'évaluation est basée essentiellement sur les indicateurs et la consultation des parties prenantes.

FR

Level of confidence

Level of confidence of the above assessment

Based on partial indicator information and expert opinion

Level of confidence of the above assessment

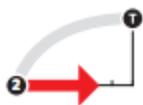
Le niveau de confiance pour cet objectif se justifie par le fait que la plupart des indicateurs ont été renseignés et confirmés par les parties prenantes.

FR

Adequacy of monitoring information to support assessment

Monitoring related to this target is partial (e.g. only covering part of the area or issue)

Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies.



2018 - No significant change

Category of progress towards the implementation of the selected target

Rate of progresses toward the implementation of the selected target

No significant change

Date the assessment was done

31 juil. 2018

Summary of the assessment of progresses toward the implementation of the selected target

De 2011 à 2018, plusieurs documents stratégiques et opérationnels ayant pris en compte d'une manière ou d'une autre la diversité biologique ont été élaborés et adoptés par le Niger. Il s'agit entre autres de la SDDCI-Niger 2035, les PDES 2011-2015 et 2017-2021, l'initiative 3N, le PANGIRE, le CS/GDT.

Les études d'impacts environnementales et sociales ainsi le processus participatif et itératif d'élaboration de la SNPA/DB, la Commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB) qui est un cadre de concertation pluridisciplinaire et multisectoriel des acteurs, constituent pour le moment les principaux outils d'intégration de la diversité biologique.

Par exemple, l'élaboration et la révision de la SNPA/DB ont été faites dans le cadre d'un processus participatif ouvert et consultatif impliquant un grand nombre des parties prenantes (ministères, institutions de formation et de recherche, société civile, privés, communautés locales, etc.). Cette stratégie et son plan d'actions pour la diversité biologique a été alignée au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les objectifs d'Aichi. Aussi, des objectifs nationaux assortis d'indicateurs correspondants et de mécanisme de surveillance ont été fixés.

Cependant le degré de mise en œuvre du plan d'actions de cette

FR

stratégie n'a pas été évalué. Quant à la CTDB, elle regroupe plusieurs institutions et constitue un cadre d'échange pour toutes les questions relatives à Diversité Biologique. Cette commission se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an . S'agissant des études d'impact, les textes ont été tout récemment révisés pour prendre en compte entre autre les évaluations stratégiques.

Pour l'atteinte de cet objectif national, les principales mesures prises sont :

- l'intégration des mesures incitatives sur la gestion de la diversité biologique dans les textes législatifs et réglementaires ;
- l'intégration des aspects liés à la diversité biologique dans les programmes d'enseignement ;
- la mise en place un cadre de concertation des points focaux des différentes conventions en lien avec la diversité biologique ;
- la participation des communautés locales, des privés et de la société civile dans les réunions internationales, régionales et nationales sur la diversité biologique;
- l'élaboration et diffusion d'un recueil des textes juridiques et institutionnels en matière de diversité biologique.

L'évaluation de cet objectif national a été faite en partie sur les données factuelles et le jugement d'experts. Dans le domaine de l'intégration, le Niger a élaboré plusieurs documents de politique, de stratégies, plans et programmes ayant pris en compte la dimension diversité biologique dont l'évaluation de la mise en œuvre de ces documents reste encore faible. A titre d'exemple, en se basant sur le jugement d'experts et quelques rapports de renforcement de capacité en diversité biologique, les personnes formées augmentent chaque année de 2011 à 2018.

Les mesures prises pour évaluer cet objectif ne permettent pas d'avoir des changements ou des impacts notables en matière d'intégration de la diversité biologique dans les politiques, les stratégies, les plans, programmes et les documents thématiques. Mais la mise en œuvre effective de ces mesures peut à long terme accélérer l'intégration de la diversité biologique dans les documents nationaux. Ce qui engendrera un changement de comportement de tous les acteurs en matière de gestion de la diversité biologique.

Indicators and Activities

Indicator(s) used in this assessment

Les principaux indicateurs utilisés dans cette évaluation sont :

- le nombre de mesures incitatives prises sur la gestion de la diversité biologique dans les textes législatifs et réglementaires ;
- le nombre de mesures incitatives appliquées ;
- le nombre de supports pédagogiques en diversité biologique élaborés et mis en œuvre ;
- le nombre d'apprenants formés en diversité biologique;
- le nombre de cadres de concertation créés;
- le nombre d'organisations de communautés locales participant aux réunions liées à la diversité biologique.

FR

Any other tools or means used for assessing progress.

En dehors des indicateurs ci-dessus utilisés, d'autres outils ont été utilisés pour l'évaluation de cet objectif. Il s'agit entre autres des jugements d'experts, les études de cas et la consultation des parties prenantes par rapport au renforcement de capacité et à l'analyse des documents ayant pris en compte la diversité biologique. A titre d'exemple, les questions liées à l'accès aux ressources génétiques et partage des avantages relatifs au protocole de Nagoya ont été globalement pris en compte dans la loi N°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre sur la gestion de l'environnement au Niger.

FR

Level of confidence

Level of confidence of the above assessment

Based on expert opinion

Level of confidence of the above assessment

Le niveau de confiance pour cet objectif se justifie par le fait que les principaux indicateurs retenus ont été partiellement renseignés. A défaut des données pour renseigner les indicateurs, l'évaluation a été faite sur la base des jugements d'experts, des études de cas et de la consultation des parties prenantes.

FR

Adequacy of monitoring information to support assessment

Monitoring related to this target is partial (e.g. only covering part of the area or issue)

Other relevant website address or attached documents

[Loi 2018-28 sur EE du 14 mai 2018.pdf](#)

Faire face aux effets des changements climatiques.



2018 - Progress towards target but at an insufficient rate

Category of progress towards the implementation of the selected target

Rate of progresses toward the implementation of the selected target

Progress towards target but at an insufficient rate

Date the assessment was done

01 févr. 2018

Les domaines d'évaluation concernés sont :

- l'atténuation des GES par le reboisement ;
- les vulnérabilités des secteurs et des zones ;
- les techniques d'adaptation en lien avec la biodiversité ;
- le renforcement de capacité pour l'adaptation et l'atténuation.

Pour l'atteinte de cet objectif national, les principales mesures prises sont :

- la conception et la mise en œuvre des programmes d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la mise à la disposition aux producteurs des informations agro météorologiques ;
- l'identification, l'amélioration et la vulgarisation des espèces, variétés et races les mieux adaptées aux conditions climatiques.

FR

L'évaluation de cet objectif national a été faite essentiellement sur la base des indicateurs, de la consultation des parties prenantes et des études des cas. Dans ce domaine, le Niger a fourni beaucoup d'efforts, notamment en matière de reboisement, la restauration des terres, de régénération naturelle assistée, d'agro-pastoralisme, le développement de l'irrigation et l'agro-météorologie (mise à disposition des pluviomètres, diffusion de bulletins décennaires aux producteurs, implication des radios communautaires).

A titre d'exemple, dans le cadre du programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (PANA), il a été développé à titre pilote des activités ci-dessus dont les résultats ont été concluants ; il s'agit entre autres de i) la promotion des semences améliorées en milieu rural ; ii) le renforcement de capacité des producteurs particulièrement les femmes en matière d'utilisation des informations agro météorologiques ; iii) la mise en place des producteurs pilotes dans les domaines précités.

Néanmoins quelques obstacles sont rencontrés dans l'évaluation de cet objectif. On peut citer la faible capitalisation des actions réalisées, la difficulté de mesurer les impacts réels des mesures prises pour atteindre l'objectif national, la faiblesse dans le suivi des actions réalisées.

Les mesures prises pour évaluer cet objectif ont néanmoins permis d'avoir des effets significatifs notamment l'amélioration du déficit fourragé, la réduction des risques agricole, la responsabilisation des producteurs, l'économie des semences et la réduction de la fréquence des échecs des campagnes agropastorales dues aux phénomènes extrêmes comme la sécheresse et les inondations. Dans ce domaine, le Programme d'Action National pour l'Adaptation a enregistré des résultats satisfaisants qui peuvent être mis à l'échelle à travers le pays.

Indicators and Activities

Indicator(s) used in this assessment

Les principaux indicateurs utilisés dans cette évaluation sont :

- la capacité de séquestration des émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- le nombre de secteurs vulnérables identifiés ;
- le nombre de zones vulnérables identifiés ;
- le nombre de technologies d'adaptation utilisées en lien avec la biodiversité.

FR

Any other tools or means used for assessing progress.

A défaut des données pour renseigner certains indicateurs, l'évaluation de l'objectif est faite en partie sur base de la consultation des parties prenantes et des études de cas.

FR

Level of confidence

Level of confidence of the above assessment

Based on expert opinion

Level of confidence of the above assessment

Le niveau de confiance pour cet objectif se justifie par le fait que les principaux indicateurs retenus ont été partiellement renseignés. A défaut des données pour renseigner les indicateurs, l'évaluation a été faite sur la base de la consultation des parties prenantes et des études de cas.

FR

Adequacy of monitoring information to support assessment

Monitoring related to this target is partial (e.g. only covering part of the area or issue)

Other relevant website address or attached documents

[Rapport final PIC-RS-Version finale u 25 oct 2018 \(1\).pdf](#)

Section IV. Description of national contribution to the achievement of each global Aichi Biodiversity Target

1. Sensibilisation accrue à la diversité biologique

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Au Niveau national

Depuis 2011, le Niger a intensifié les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public sur la Convention sur la Diversité Biologique, le Centre d'échange d'information sur la Diversité Biologique(CHM), le protocole de Nagoya, les ressources phylogénétiques, l'Accès et le Partage des Avantages (APA), les Rapports Nationaux, les Stratégies Nationales sur la Diversité Biologique, la propriété intellectuelle, la gestion des déchets plastiques, le protocole de Cartagena. Les ateliers ont été également organisés à l'endroit de la commission développement rural de l'Assemblée Nationale du Niger, des Secrétaires Généraux des ministères, des hommes et femmes, de la société civile, des

FR

médiats, des tradi-praticiens, des chercheurs dont le nombre des participants varie de 25 à 40 par atelier. A ce niveau, les thèmes ont concernés : la CDB, l'APA, le CHM et les Objectifs d'Aichi. A cela s'ajoutent des conférences sur l'importance de la diversité biologique à l'endroit des élèves et étudiants lors des journées internationales sur la diversité biologique organisées le 22 mai de chaque année. Au Total, plus de 3039 apprenants ont été formés sur plusieurs aspects de la Diversité Biologique. On note également :

- Réalisation des films documentaires sur Aires Protégées (AP) sur la conservation de la biodiversité dans les villages des zones périphérique des Aires Protégées.
- La sensibilisation sur la diversité biologique des Aires Protégées à travers l'éducation environnementale à l'intention des jeunes scolaires (écoles primaires et collèges) de la zone périphérique du parc w, des étudiants des Universités (Publiques et Privées) et des instituts de la région de Niamey ;
- Organisation des conférences - débats, des excursions et voyages d'étude au niveau des AP à l'intention des scolaires ;
- Edition des journaux spéciaux tels que "Alam" pour la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) dans la région d'Agadez, le « Damagaram » pour la Réserve Naturelle Nationale du Termit et du Tin-Toumma (RNNTT) ;
- L'ouverture des curricula d'enseignement en matière de biodiversité dans des écoles supérieures, des instituts et des Universités ;
- réalisation des émissions, des spots publicitaires, des sketches, des chants et danse, des poèmes, des publications à l'endroit du grand public à l'occasion des festivités marquant la fête nationale pour l'indépendance du Niger ;

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au Niveau international

FR

- le Niger est Membre de :

- système mondial sur la biodiversité ;
- des initiatives mondiales notamment initiative bio-bridge, initiative Satoyama pour le renforcement de la coopération scientifique et technique ;
- du système WIEWS (Système mondial d'information et d'alerte précoce sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture).

- Développement d'accord de coopération scientifique et technique avec la Belgique dans le cadre du développement du centre d'échange d'information sur la diversité biologique (CHM);

- Participation du Niger à :

- atelier régional sur Université d'Eté pour un partage d'expérience en matière de gestion de la diversité biologique;
- suivi d'une foire sur les semences paysannes organisées au Niger par la plateforme agro-écologique du 4 au 7 Avril 2018

-Le Niger a obtenu en 2016 le statut du membre associé au GBIF (Global Biodiversity information facility) Système Mondial d'Information sur la Biodiversité) ;

2. Les valeurs de la diversité biologique ont été intégrées

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Dans le domaine de la gestion durable des Aires Protégées

FR

Des études sur l'évaluation des valeurs et biens produits par les Ecosystèmes et Aires Protégées du Niger sont réalisées ; Il s'agit de :

- Evaluation économique de la valeur des biens et services fournis par les écosystèmes arides de l'Aïr et du Ténéré dont la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT) réalisée en 2006 ;
- Estimation des valeurs des biens et services produits par les Aires Protégées : cas du Parc Régional du W du Niger réalisée en 2009 ;
- Contribution à l'évaluation des Services Ecosystémiques fournis par la Réserve Totale de Faune de Gadabédji (RTFG), Département de Bermo (Région de Maradi) réalisée en 2013.

Ces études ont permis d'estimer ou d'évaluer la valeur des biens et services écosystémiques fournis par les AP. Cela a contribué à une prise de conscience en matière de gestion et conservation des AP notamment sur la valeur économique totale (VET) que peut engendrer une AP pour une zone donnée. Les services écosystémiques fournis par les AP peuvent permettre aux gestionnaires de ces espaces de mieux convaincre les responsables politiques et financiers, les décideurs quant aux allocations budgétaires afin de consacrer des moyens adéquats pour mieux gérer la biodiversité dans les AP.

Par exemple, concernant les ressources forestières et fauniques, au Niger, des comptes sont créés au trésor national pour gérer les recettes provenant de l'exploitation de ces ressources naturelles. Une partie de ces recettes générées est réinvestie dans le fonds d'aménagement pour assurer les actions de pérennisation et de conservation. D'autres ressources sont investies dans le développement local surtout des zones périphériques des Aires Protégées. Ainsi, 50% de toutes les recettes générées par les Aires Protégées sont redistribuées aux collectivités locales de leur ressort afin d'encourager leur conservation.

Dans le domaine de l'intégration

Le Niger a révisé la stratégie sur la diversité biologique et son plan d'action depuis 2014, cette stratégie a été élaborée de manière participative avec toutes les parties prenantes. Les informations quantitatives et qualitatives ainsi que la formulation du plan d'action dans les différents domaines sectoriels en lien avec la biodiversité ont été établis avec la participation effective de tous les acteurs concernés. Cette démarche a facilité l'appropriation de la stratégie par les différents points focaux.

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Adoption des stratégies et plan d'action régionale ou internationale pour la conservation et la valorisation de la biodiversité notamment :

- la Stratégie Régionale de conservation du Guépard et Lycaon ;
- le Statut de conservation du lamantin ouest africain dans son aire

FR

- de distribution et la stratégie régionale de conservation ;
- la Stratégie de conservation de l'autruche d'Afrique du Nord ;
- la Stratégie de conservation de la girafe (*Giraffa camelopardalis peralta*) d'Afrique de l'ouest ;
- la Stratégie Régionale pour la Conservation du Lion (*Panthera leo*) Ouest et Centre Africain ;
- le Plan d'action régional pour la conservation de l'addax (*Addax nasomaculatus*) et de la gazelle dama (*Nanger dama*) 2018-2022.

3. Réforme des mesures d'incitation

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Par ailleurs des mesures d'incitation nuisibles, dont les subventions, ont été progressivement modifiées et supprimées. Il s'agit de

- l'interdiction de l'exploitation minière et la fermeture des certaines carrières artisanales dommageable à la diversité biologique ouvertes spontanément dans ces réserves malgré leur caractère rentable pour les communautés locales. En effet, les Aires Protégées font l'objet de menaces par les industries extractives avec la ruée vers l'or. Cette situation a contribué à la dégradation de certaines Aires Protégées, cas de la Réserve Totale de Faune de Tamou (RTFT), comme zone tampon du Parc Régional du W et de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré (RNNAT).

Des actions d'accompagnement de ces mesures d'incitation ont été également entreprises : Il s'agit de :

- la formation des populations locales dans les zones périphériques des Aires Protégées en techniques de conservation et de valorisation de la biodiversité telles que l'apiculture, les techniques de pêche et de conservation du poisson ;

Aussi, dans le cadre de la conservation d'un (1) des deux (2) derniers groupes de gazelle dama (*Nanger dama*) qui sont présentes au Niger, un appui a été

- l'octroi d'appui financier aux femmes autour du massif de Takoukouzat pour les aider à reconstituer leur cheptel détruit suite aux changements climatiques et à la crise sécuritaire qu'a connue la zone afin de les encourager à conserver un des deux (2) derniers groupes de gazelle dama (*Nanger dama*) au Niger ;

- l'existence des mesures incitatives de protection et de

FR

conservation de la diversité biologique dans la loi 98-056 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement au Niger (articles 78 à 85) ;

- l'existence de la loi 2018 -28 du 14 mai 2018 portant sur les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale, permettant de déterminer les effets des politiques, des stratégies, plans et programmes sur la diversité biologique.

- l'existence des dispositions relative à la répartition des retombés issus de l'exploitation forestière dans le code forestier.

4. Production et consommation durables

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

Les documents nationaux et textes juridiques en matière de la diversité biologique élaborés prônent la production et la consommation durable des ressources biologiques. Cette notion de durabilité a été prise en compte par la constitution de 2010. Dans la constitution, la notion de durabilité est traduite par l'alinéa suivant : «l'Etat a l'obligation de protéger l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures ».

Par ailleurs, le Niger dispose déjà d'un document national dédié à la production et à la consommation durable intitulé : Mode de Production et de Consommation Durable (MCPD).

FR

5. L'appauvrissement des habitats est réduit de moitié ou ralenti au moins

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

Le Niger a élaboré des documents de politiques et stratégies ainsi que des mesures juridiques en vue de préserver les habitats naturels. Il s'agit entre autres :

- du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) ;

- de la politique Nationale en matière d'Environnement et du Développement durable (PNEDD) ;

- du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CSGDT) ;

FR

- de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA/DB);
- de la loi 98-056 du 29 Décembre 1998 portant loi cadre relative la gestion de l'environnement au Niger ;
- de la Loi n°2004-040 du 08 juin 2004 portant régime forestier au Niger (Code Forestier) ;
- de l'Ordonnance N° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des études d'impact sur l'environnement ;
- la loi N°2018-28 DU 14 Mai 2018 déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale au Niger.
- du décret 2018-191/PRN/MEDD du 16 mars 2018 portant l'interdiction de l'exploitation du charbon de bois sur toute l'étendue du territoire du Niger à l'exception des régions de Diffa et d'Agadez ;
- du décret 2016-510/PRN/MAG/EL/ME/DD du 16 septembre 2016, fixant les conditions de ramassage, de stockage et de commercialisation de la paille sur toute l'étendue du territoire national ;
- du décret 2013-028/PRN/MEL du 23 janvier 2013 déterminant les modalités pratiques de l'inventaire national des espaces pastoraux et des ressources pastorales ;
- de la loi n° 2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert de compétences aux régions, départements et communes .Cette mesure permet la responsabilisation des communautés locales pour la gestion durable des ressources.

Autres mesures

- l'amélioration du réseau d'aires protégées (de 6,6% à 15, 21%) et création des unités de gestion pour toutes les aires protégées ;
- l'élaboration et mise en œuvre de programme, des bandes pare-feu dans les zones pastorales et les forêts pour lutter contre les feux de brousse ;
- l'écodéveloppement et valorisation de l'écotourisme autour des zones riveraines de certaines aires protégées (RNNTT, RNNAT, Parc W, de la réserve de Kandadji) ;
- l'élaboration d'un plan d'aménagement pour le Parc W y compris ses zones connexes ;
- l'amélioration et redynamisation des techniques de dénombrement de la faune sauvage
- la mise en œuvre d'un programme de recherche sur les espèces vulnérables et la protection des espèces menacées.

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau international:

- contribution du Niger à la création d'une cellule de gestion des Aire Protégée à l'UEMOA ;

FR

- harmonisation des textes réglementaires dans la gestion des aires partagées (Parc W) ;
- renforcement des capacités des acteurs en charge des aires protégées transfrontalières à travers les conventions ratifiées.

6. Gestion durable des ressources halieutiques

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

Dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques, le Niger a pris des dispositions au plan juridique et stratégique qui se traduisent par :

- la loi N° 98-042 du 07 décembre 1998 portant régime de la Pêche ;
- la stratégie et plan d'actions pour la conservation de la faune aquatique du Niger.

FR

7. Agriculture, aquaculture et foresterie durables

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- l'élaboration d'un guide du champ école- paysan et pastoral ;
- le développement de la maison du paysan pour l'apprentissage en matière de bonne gestion des ressources;
- l'existence d'un système d'information agricole et sur le bétail (SIMA et SIMB);
- la promotion de l'agriculture intelligente face au climat(AIC) ;
- la vulgarisation du code rural en vue de réduire les conflits et de promouvoir la gestion durable du foncier ;
- la sécurisation foncière à travers l'élaboration des schémas d'aménagements fonciers (SAF) ;
- la mise en place d'un comité national de gestion des pesticides ;
- la surveillance au niveau des frontières contre l'introduction des toutes espèces nuisibles et les produits chimiques non homologués ;

FR

- l'encadrement de 67 producteurs de 3 villages entre 2011-2014 par le Projet de renforcement des systèmes semenciers traditionnels pour réduire les risques d'échec des cultures au Sahel ;
- l'amélioration génétique des races locales par le Programme National d'Amélioration Génétiques des Bovins locaux (PNAG/BL) ;
- l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'actions de développement durable de l'élevage ;
- l'existence d'une banque de gènes phyto génétique et zoo génétique ;
 - l'aménagement des terres pour les cultures fourragères ;
 - la création du centre national de spécialisation en élevage ;
 - la caractérisation des races animales locales ;
- l'élaboration du Plan Forestier National PFN-Niger 2012 - 2021 dont les principes, enjeux et orientations stratégiques sont déclinés en 7 composantes majeures qui sont ;
- l'inventaire et la cartographie des ressources forestières et halieutiques;
- la mise en œuvre du plan d'investissement 2015-2029 du CS-GDT ;
- le développement d'arboretum ;
- la vulgarisation de la RNA ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de programme de lutte contre les feux de brousse ;
- l'élaboration et mise en œuvre de programme de lutte contre les plantes envahissantes ;
- la mise en œuvre d'un Programme national de restauration et de récupération des terres dégradées;
- le renforcement des capacités institutionnelles et humaines du ministère en charge de l'environnement;
- la promotion de la participation de la population pour une meilleure gestion de l'eau et des ressources aquatiques;
- la mise en application de l'Ordonnance n° 2010-09 du 1er avril 2010 portant code de l'eau au Niger
- l'aménagement de bassins versants de certaines mares (Tabalak, Guidimouni, Madarounfa) et cuvettes (Maïné Soroa et Gouré).

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau global, le Niger adhère aux décisions suivantes:

- le règlement semencier régional (C/Reg.04/05/2008) portant harmonisation des règles régissant le contrôle, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO ;
- le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest, iii) - la Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation Ouest Africaine de la Santé ;
- le règlement d'exécution relative au contrôle de qualité, à la certification et au commerce des semences;
- le règlement n°03/2009/CM/ CEDEAO relatif à l'harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

FR

8. La pollution est réduite

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale:

- la réalisation d'une étude prospective pour la mise en œuvre d'un projet de gestion des déchets ménagers à Niamey,
- l'élaboration d'un diagnostic de la filière de gestion du papier usagé au Niger,
- l'établissement du profil environnemental du Niger;
- l'élaboration d'un rapport sur le Mode de Production et de Consommation Durable (MCPD) ;
- l'adoption d'une stratégie nationale de gestion de l'environnement urbain et d'une stratégie nationale opérationnelle de gestion des déchets plastiques,
- l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion adéquate des déchets issus des soins de santé, rapport technique de diagnostic national de gestion des déchets des équipements électriques et électroniques,
- la réalisation d'un état des lieux/analyse diagnostique de la filière de gestion du papier usagé au Niger,
- l'élaboration d'une stratégie de gestion des espèces envahissantes ;
- l'établissement d'un rapport national sur l'état de l'environnement ;

FR

- la réalisation d'une étude sur les pollutions et nuisances cas de Niamey, Tahoua, Maradi et Zinder;
- l'élaboration d'un rapport du cadre politique, stratégique, juridique et institutionnel sur Polluants Organiques Persistants ;
- la mise en place d'un comité national de gestion des pesticides.
- l'élaboration d'un plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants au Niger,
- l'évaluation initiale de la convention de Minamata sur le mercure au Niger.

9. Les espèces exotiques envahissantes sont contrôlées

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- la mise en œuvre de programme de lutte contre les plantes envahissantes ;
- la promotion des techniques et technologies de lutte contre les plantes envahissantes et /ou de leur valorisation ;
- la récupération des terres dégradées ;
- la lutte contre les espèces envahissantes (cas de la jacinthe d'eau) ;
- la valorisation des espèces exotiques envahissantes sont en cours à travers notamment le compostage de la jacinthe d'eau.

FR

10. Écosystèmes vulnérables aux changements climatiques

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- la restauration de 320 149 ha terres récupérées ;
- l'aménagement de 3 791 240 ha de forêt ;
- la fixation des dunes pour une superficie 80 193 ha ;
- la régénération naturelle assistée pour une superficie de 55 650 721 ha ;

FR

Le Niger fait partie de plusieurs organisations dont les missions contribuent à l'amélioration de la résilience aux écosystèmes, on peut noter :

- l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;
- la grande muraille verte ;
- l'AFF (Africa Forest Forum) ;
- le Comité Inter Etat de lutte Contre la Sècheresse au Sahel CILSS ;
- le centre régional Agryhmet ;
- la Commission du Bassin de Lac Tchad.

11. Les aires protégées

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Le Niger dispose d'un réseau de 09 Aires Protégées (AP) de conservation de la faune couvrant environ une superficie de 19 280 240 ha soit 15,21% du territoire national. Cette superficie est répartie globalement sur les deux (2) principaux biomes :

- le Biome sahélo soudanien au sud constitué de cinq (5) Aires Protégées dont la composante Niger du Parc Régional du "W" avec 220 000 ha ; la Réserve totale de Faune de Tamou (RTFT) avec 77 740 ha ; la Réserve Partielle de Faune de Dosso (RPF) avec 306 500 ha ; la Réserve Naturelle Nationale de Kandadji (RNNK) avec 1 207 000 ha et a Réserve Intégrale d'Hippopotames (RIH) avec 1 000 ha soit au total 1 812 240 ha équivalent à 1,43% du territoire national.

- le biome saharien au nord est constitué de quatre (4) réserves dont, la Réserve Naturelle Nationale du Termit et du Tin Toumma (RNNTT) pour une superficie de 9 656 000 ha, la Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT) avec 6.451.000 ha, le Sanctuaire des Addax avec 1 285 000 ha et la Réserve Totale de Faune de Gadabédji (RTFG) avec 76 000 ha totalisant 17 468 000 ha soit 13,8% du territoire national.

L'efficacité de la gestion de ces Aires Protégées a changé grâce à la mise en place d'un certain nombre d'outils et de dispositif de gestion (cf. chapitre II).

Les mesures qui ont été prises pour promouvoir une gestion équitable des Aires Protégées tournent autour de l'implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles, le partage équitable des bénéfices provenant de l'exploitation des

FR

ressources de l'aire protégée ; la mobilisation des acteurs et partenaires pour accompagner les populations locales dans la mise en œuvre des différentes politiques et actions de conservation de la diversité biologique .

L'implication des jeunes des communautés locales riveraines, contribue efficacement aux succès de la conservation de la biodiversité des AP ;

Des actions de renforcement de capacités sont apportées pour appuyer les communautés locales pour une bonne gestion des aires protégées. Ces actions concernent la vie associative et la mise en œuvre de certaines tâches techniques.

L'application du contrat terroir ; la signature des accords de cogestion entre d'une part les communautés locales à travers les communes et d'autre part l'état favorise la bonne gestion des AP. on note également :

- la création d'un cadre de concertation de toutes les parties prenantes en vue de fédérer toutes les interventions en matière des ressources naturelles des aires protégées
- d'autres intervenants contribuant à la gestion des aires protégées (gestionnaires des AP, autorités administratives locales, autorités coutumières, élus locaux, régionaux ou nationaux, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ONG et associations).

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau international, on peut noter :

- la labélisation des Aires Protégées en les désignant Réserves de Biosphère Nationales (RNNAT et RBG) et Transfrontières (RBT/W), et classement en Sites ou Biens du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- l'accord tripartite N° 06956 du 04 juillet 1986 de lutte anti-braconnage entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger ;
- l'accord relatif à la Gestion Concertée de la Réserve de Biosphère transfrontalière du "W" d'octobre 2008 entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger et enfin ;
- l'accord relatif à la gestion concertée du Complexe Transfrontalier des Parcs "W, Parc National d'Arly et Parc National de la Pendjari (WAP), ou "Parcs de l'entente".

FR

12. Réduction des risques d'extinction

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale:

Depuis l'adoption du Plan stratégique 2011- 2020 pour la diversité biologique, malgré le caractère partiel de certains inventaires aucune extinction d'espèce n'a été relevée. Toutefois, d'autres espèces telles que les autruches (*Struthio camelus camelus*) à cou rouge, la gazelle dama (*Nager dama*), l'addax (*Addax nasomaculatus*), le lamantin d'Afrique de l'ouest (*Trichechus senegalensis*), l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) le guépard (*Acinonyx jubatus hecki*) et le Lycaon (*Lycaon pictus*) sont soit en danger et menacées d'extinction.

En revanche, l'effectif de l'espèce de girafe (*Giraffa camelopardalis peralta*) d'Afrique de l'ouest présente au Niger est en nette progression. De 56 individus en 1996, cet effectif est passé à 617 individus en 2017(Figure 8) . C'est pourquoi, dans le cadre de la conservation de cette espèce, il a été envisagé de faire une translocation de certains individus (10 girafes sub-adultes) dans son ancienne aire de répartition (Réserve de Biosphère de Gadabédji) pour conserver ou préserver ce phylon en cas d'épizootie dans le grand groupe de Kouré et de Dingazi Banda.

De nos jours, la Gazelle dama, l'Addax et la girafe peralta d'Afrique de l'ouest sont devenues des espèces endémiques au Niger grâce notamment aux efforts des populations en matière de protection et de conservation.

Des mesures ont été prises pour lutter contre la dégradation de la biodiversité des Aires Protégées notamment :

- la loi 98-07 du 29 avril 1998 portant sur le régime de la chasse et la protection de la faune sauvage ainsi que son décret d'application ;
- la stratégie de la conservation et de gestion de la faune sauvage au Niger ;
- le programme décennal de travail 2011-2020 pour la conservation durable des Aires Protégées au Niger ;
- la stratégie et plan d'actions pour la conservation de la faune aquatique du Niger ;
- la stratégie nationale et plan d'actions pour la conservation durable des éléphants au Niger ;
- la stratégie de Développement de la filière halieutique ;
- le statut du lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) dans son aire de distribution et la stratégie régionale de conservation y relative ;
- la stratégie de conservation de l'autruche d'Afrique du Nord (*Struthio camelus camelus*) au Niger ;
- la stratégie de conservation de la girafe d'Afrique de l'ouest ;
- la stratégie ouest africaine de conservation du guépard et Lycaon ;

FR

- la stratégie régionale pour la conservation du lion (*Panthera leo*) Ouest et Centre Africain ;
- le plan d'action régional pour la conservation de l'addax et de la gazelle dama 2018-2022.

Les changements constatés sur les espèces menacées depuis l'adoption du Plan Stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique sont surtout l'inversion des tendances de dégradation de la biodiversité grâce à la réduction des principales menaces notamment la lutte contre le braconnage, l'avancée du front agricole dans les Aires Protégées, l'exploitation artisanale de l'or dans les espaces protégés.

Aussi, des mesures ont été prises pour faire face à ces menaces notamment :

- le déguerpissement des populations des Aires Protégées ;
- l'arrêt de l'avancée du front agricole vers les AP ;
- la lutte contre l'utilisation des engins de pêche nuisibles tels que les filets à petite maille, les filets raclant, les scènes de plage, etc.
- la lutte contre l'utilisation des pesticides dans la zone périphérique des Aires Protégées ;
- la création des zones tampon autour des Aires Protégées ;
- la création de nouvelles Aires Protégées ;
- la labélisation des Aires Protégées.

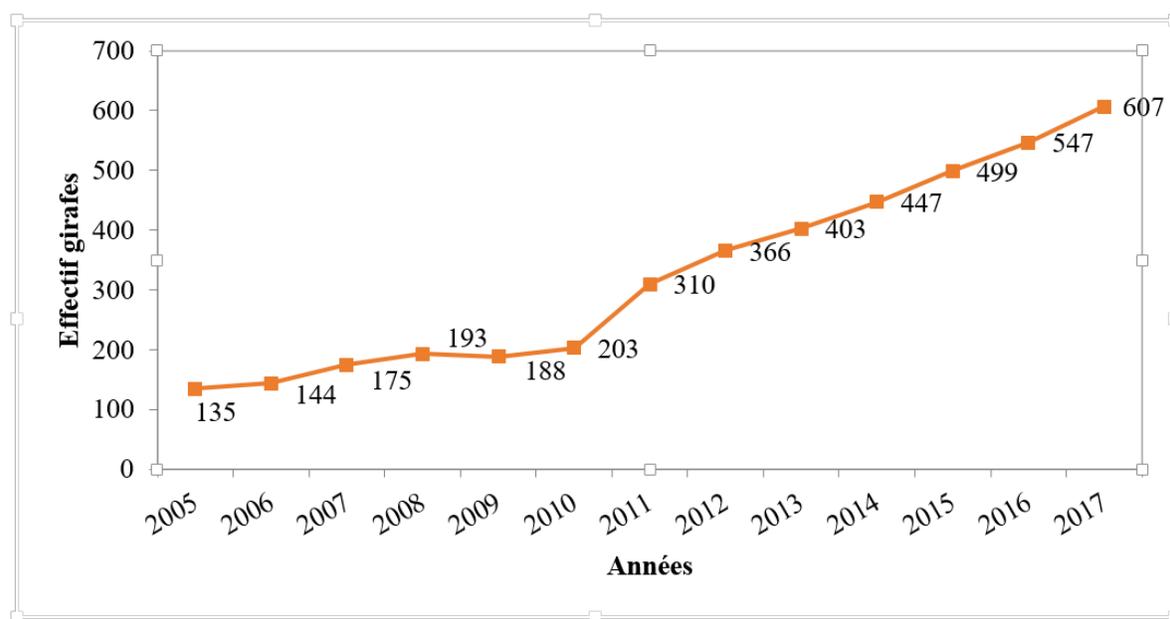


Figure 8 : Evolution de l'effectif des girafes de 2005 à 2017

Au niveau mondial :

Le Niger adhère à plusieurs mémorandums d'accords internationaux (cf. contribution à l'objectif Aichi 11 ci-dessus) pour réduire les risques d'extinction des espèces.

FR

13. Sauvegarder la diversité génétique

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- la Promotion de l'agriculture intelligente face au climat (AIC);
- la stratégie nationale et plan d'actions pour la diversité biologique depuis 2014 ;
- le Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN) ;
- la politique nationale semencière ;
- la mise en place d'un comité national de gestion des pesticides ;
- la surveillance des frontières contre l'introduction des toutes espèces nuisibles et les produits chimiques non homologués ;
- la mise en place d'un comité national de semence ;
- la mise en place des banques de gènes communautaires pour la conservation et la gestion durable des ressources phyto-génétiques au niveau local ;
- la création des banques de gènes nationales pour la gestion et la conservation à court-moyen et long termes des ressources phyto-génétiques ;
- la création de 19 entreprises semencières formelles entre 2004 et 2016 ;
- le développement des programmes génétiques et amélioration des plantes ;
- la création des filières Master et PhD sur la biodiversité aux niveaux des universités publiques ;
- la création de nouvelles aires protégées (réserve de Termit tin Timmouma ; réserve de Kandadji et Zone Girafe) ;
- la mise en œuvre des stratégies de conservation des espèces emblématiques déjà élaborées (Eléphant, Girafe, hippopotame etc.) ;
- la promotion de l'élevage non conventionnel ;
- la création des parcs zoologiques régionaux.

FR

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau mondial

Le Niger a souscrit au règlement semencier régional (C/Reg.04/05/2008) portant harmonisation des règles régissant le contrôle, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO ;

FR

- Le Niger est membre du « Genetic resources network for West and Central Africa » et des réseaux suivants sur l'amélioration des cultures (Sorghum and Millet Innovative : Lab, Fondation McNight, Africa Rice, Legume Lab Innovation et West Africa Centre for Crop Improvement).

Le Niger a signé un accord de partenariat en 2013 avec le Royal Botanic Gardens (RBG) de Kew en Angleterre offrant la possibilité d'envoi d'échantillons des semences forestières par le Centre National des Semences Forestière (CNSF) pour conservation dans les infrastructures de RBG Kew ;

-Existence de cadres de concertation avec les pays voisins dans la gestion des ressources partagées notamment ceux relatif à la gestion du bassin du Lac Tchad, du parc régional W et du Liptako Gourma.

14. Les services écosystémiques

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- la création des aménagements hydro agricole d'une superficie réalisée de 502 566 ha ;
- le développement de l'irrigation sur 110 000 ha ;
- l'empoissonnement des mares, lacs, du fleuve ;
- la plantation des gommerais sur 548 212 ha ;
- la protection des berges à travers la réalisation des digues ;
- l'aménagement des forêts naturelles à travers les marchés ruraux de bois ; c'est le cas de la forêt de Babban Rafi dans la région de Maradi.

En termes de projets et programmes sur les écosystèmes qui fournissent des biens et services essentiels, on note entre autres :

- le Programme de Lutte contre l'Ensamblage des Cuvettes Oasiennes (PLECO)
- le projet de cogestion des ressources de l'Aire et du Ténére ;
- le projet de gestion des écosystèmes Oasiens Nord Niger ;
- le projet Niger Fauna corridor ;
- le Programme d'Action Communautaire pour la Résilience Climatique (PAC-RC) ;
- le Programme de Promotion de l'Agriculture Familiale (PromAF)
- le Projet de Développement de l'Agriculture Familiale (PRODAF);
- le Projet d'Appui à Résilience Climatique pour un Développement Agricole Durable (PARC-DAD)

FR

15. Restauration et résilience des écosystèmes

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Contribution nationale :

- la restauration de 320 149 ha terres ;
- l'aménagement de forêt sur une superficie de 3 791 240 ha;
- la fixation des dunes pour une superficie 80 193 ha ;
- la régénération naturelle assistée pour une superficie de 55 650 721 ha.

FR

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau mondial,

Le Niger fait parties de plusieurs organisations dont les missions contribuent à l'amélioration de la résilience aux écosystèmes, on peut noter :

- l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ;
- la grande muraille verte ;
- l'AFF (Africa Forest Forum) ;
- le Comité Inter Etat de lutte Contre la Sècheresse au Sahel CILSS ;
- le centre régional Agryhmet ;
- la Commission du Bassin de Lac Tchad.

FR

16. Accès aux ressources génétiques et partage des avantages découlant de leur utilisation

Interim national report on the implementation of the Nagoya Protocol

[ABSCH-NR-NE-239259-1](#) Rapport national intérimaire sur la mise en oeuvre du Protocole de Nagoya

Additional relevant information that has not been included in the interim national report

Contribution nationale :

- l'existence la loi N° 98- 56 du 29 Décembre 1998 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement traitant les questions relatives à l'accès aux ressources génétiques son article 3 alinéa 6.
- l'application d'un Accord Type de Transfert de Matériel (ATTM);
- l'existence de la loi N°2014-67 du 05 novembre 2014 portant harmonisation des règles régissant le contrôle, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO stipule à son Article 15 que, les avantages tirés des RPG locales doivent bénéficier aux populations locales utilisatrices et gardiennes de ces ressources ;
- l'existence d'un centre de semences forestière érigé en une direction nationale par décret n°2010-116 /PCSRD/MEE/LCD du 1^{er} avril 2010 ;
- la révision de la loi N°98-07 et son décret d'application pour tenir compte de la décentralisation et de la création de nouvelles communes riveraines des AP et des zones de pêches pour un partage juste et équitable des revenus issus des Parc et réserves ;
- l'amélioration de la gouvernance locale des ressources naturelles

FR

(produits forestiers non ligneux, tourisme de vision, chasse, pêche) et leur prise en compte dans les plans de développement communaux des communes riveraines des AP.

Other activities contributing to the achievement of the Aichi Biodiversity Target at the global level

Au niveau mondial :

- la signature et la ratification du protocole de Nagoya respectivement 27 septembre 2011 et le 2 juillet 2014 ;
- la prise en compte des lignes directrices de l'Union Africaine pour la mise en œuvre coordonnée du protocole de Nagoya sur l'APA ;
- la prise en compte de loi semencière de la CEDEAO au niveau national.

FR

17. Les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Conformément à la décision de la conférence des parties, le Niger a élaboré sa stratégie et son plan d'actions sur la Diversité Biologique en 2014. Celle-ci a été élaborée avec la participation de toutes les parties prenantes et transmise dans le délai défini par la conférence des parties.

FR

18. Les connaissances traditionnelles

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Au titre de l'article 8j , le Niger a nommé un Point Focal des peuples autochtones et des communautés locales, ce Point Focal est membre de la commission Technique sur la Diversité Biologique (CTDB). Conformément au mandat de la CTDB, le Point Focal des peuples autochtones et des communautés locales prend part à tout le processus l'élaboration et de validation des tous les documents nationaux pertinents en matière de Diversité Biologique (Rapports nationaux, rapport de mise en œuvre du protocole de Nagoya, Elaboration et/ou révision de la stratégie nationale sur la Diversité Biologique)

Dans le cadre de la mise en place du cadre national APA, les détenteurs des connaissances traditionnelles ont été sensibilisés

FR

informés et formés sur le la Convention de la Diversité Biologique et le Protocole de Nagoya sur APA pour une meilleure conservation et valorisation des connaissances traditionnelles. Aussi un état de lieu a été fait pour identifier les insuffisances liées aux connaissances traditionnelles au Niger.

On note également la création d'une base des données pour l'identification de tous les détenteurs des connaissances traditionnelles dont le processus a démarré avec l'identification des tradi-praticiens de santé.

19. Partage des informations et des connaissances

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Le Niger a mis en place son centre d'échange d'information sur la Diversité Biologique depuis 1998. Le développement de ce centre se poursuit par la mise en ligne progressive des données et informations. Dans cette optique la coopération Belge a joué un rôle très important notamment en matière de renforcement de capacité. Pour améliorer la visibilité du centre d'échange d'information sur la diversité biologique, des séances d'informations et de formations ont été réalisées à l'endroit de certains groupes d'institutions notamment les universités.

FR

20. Mobilisation des ressources provenant de toutes sources

Description how and to what extent the country has contributed to the achievement of this Aichi Biodiversity Target

Plusieurs actions relatives à la gestion de la Diversité Biologique sont financées à travers des projets et programmes. Cependant, le Niger n'a pas encore démarré le processus d'élaboration de son rapport financier.

FR

Section V. Description of the national contribution to the achievement of the targets of the Global Strategy for Plant Conservation

Niger has national targets related to the GSPC Targets

Details on the specific targets

Les objectifs de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes sont pris en compte par l'objectif 1 de la SNPA/DB (la conservation et utilisation durable des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques).

On note d'autres objectifs en lien avec les objectifs de la SMCP il s'agit de :

- exploiter durablement des ressources, le respecter des normes applicables aux banques de gènes et la documentation des données ;
- gérer et protéger les ressources phytogénétiques
- étendre la conservation *in situ* et *ex situ* de la diversité biologique
- promouvoir les mécanismes appropriés pour assurer la sauvegarde des espèces et des écosystèmes menacés ou vulnérables et mettre en place un système de suivi pour prévenir leur disparition.

FR

Information on any active networks for plant conservation

Le réseau et/ou structures actifs sont :

- Association des tradipraticiens du Niger (ATPN) créée en 1995 ;
- Association pharmaco santé AMIN créée en 1995 ;
- Association santé verte ;
- Association Nigérienne pour l'Invention et l'innovation en Pharmacopée Traditionnelle (ANIIPT) ;
- Coopérative d'herboristerie BANITURI ;
- Herboristerie les plantes de l'espoir ou Maganin galgagiya.

FR

1. Une liste en ligne de toutes les espèces de plantes connues

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

On track to achieve target at national level

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Pour le moment le Niger ne dispose pas d'une liste en ligne des plantes, mais dispose d'une liste 2124 espèces végétales découlant du recensement de 1998 et 487 espèces algales certifiées en 2013.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Le Niger a élaboré et mis en ligne le rapport type pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième plan d'action mondiale pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;

Il a aussi enregistré et mis en ligne 3901 accessions de 20 espèces dans le système d'information mondiale et d'alerte précoce (système WIEWS) pour les RPG initié par la FAO.

Site : www.fao.org/wiews/fr,

FR

2. Dans la mesure du possible, une évaluation du statut de conservation de toutes les espèces de plantes connues, dans le but de guider les actions de conservation

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

La loi 2004-040 et son décret d'application classe les espèces végétales en deux (2) classes correspondant pour la classe A aux espèces protégées au niveau national et pour la classe B aux espèces protégées au niveau local. Environ, 23 espèces végétales sont classées dans la liste A

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Des dispositions sont prises dans la loi 2004-040 sur le code forestier et son décret d'application pour définir le statut des espèces.

FR

3. Des données informatives, de recherche et d'autres données connexes ainsi que des méthodes nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie développée et partagée

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

La diversité des plantes au Niger doit être évaluée en principe à travers les inventaires forestiers nationaux.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Au Niger, c'est seulement des inventaires ponctuels qui sont de temps en temps réalisés dans certaines Aires Protégées dans le cadre de certains projets et programmes.

Aussi, le Centre National des Semences Forestières effectue régulièrement des collectes de semences forestières dans certaines régions selon leur spécificité (Gaya, Torodi, Boboye, Parc Régional W et les régions est du Niger).

Avec la création de ce Centre des progrès ont été accomplis notamment l'acquisition d'une banque de gènes pour la conservation des semences forestières.

Par ailleurs, les travaux de Saadou et Djima ont démontré que le nombre des espèces végétales qui n'était que de 2274 espèces en 1998, est de l'ordre de 2761 espèces végétales en 2013 ; soit une augmentation de 21% due à la certification de l'existence de 487 espèces d'algues dont 11 espèces pour l'Afrique.

En revanche des inventaires ponctuels sont de temps en temps réalisés dans certaines Aires Protégées dans le cadre de certaines études, des thèses, mémoires et stages. A cet effet, un herbier électronique a été réalisé en 2015 par un étudiant en licence dans la Réserve Totale de Faune de Gadabédji (RTFG).

Aussi, l'institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN) à travers son département Recherche Forestière, effectue des collectes de graines de certaines espèces rares ou emblématiques dans la Composante Nationale du Niger du Parc Régional du W en vue de disposer de semences viables pour la recherche et la création d'une banque de gènes concernant ces espèces clés.

FR

4. Au moins 15 pour cent de chaque région écologique ou de chaque type de végétation sont maintenus par le biais d'une gestion et/ou d'une restauration actives

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Le Niger dispose d'un réseau de neuf (9) aires protégées totalisant 19 280 240 ha soit 15,21% de son territoire national. Cette

FR

superficie est répartie globalement sur les deux (2) principaux biomes du Niger ; cf. *Objectif d'Aichi 11*.

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sur la conservation des plantes sont axées sur : (i) la gestion des aires protégées, (ii) la création des aires de conservation de la diversité biologique, (iii) la lutte contre le feu de brousse, (iv) la lutte contre l'ensablement des plans d'eau (fleuve Niger, lacs, mares, etc.

FR

Le Niger a créé trois nouvelles aires protégées à partir de 2011. Pour les détails, il faut se référer à la contribution nationale aux Objectifs 11 et 15 d'Aichi (cf. partie IV).

5. Au moins 75 pour cent des aires les plus importantes en ce qui a trait à la diversité des plantes de chaque région écologique sont protégées avec une gestion effective établie pour la conservation des plantes et leur diversité génétique

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

On track to achieve target at national level

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Le Niger dispose de beaucoup d'espaces protégés faisant partie du domaine forestier national. Celui-ci est composé des forêts domaniales de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que des forêts privées.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Le Niger dispose de 84 forêts classées, 9 aires protégées et 12 zones humides d'importance internationale. Parmi ces aires protégées, il y'a le parc national du W renfermant environ 70% de la diversité biologique du pays.

FR

Quant aux formations végétales, elles sont estimées à 109 950 548 ha dont 3 962 862 ha des formations savaniques de la zone sud

soudanienne, 35 983 175 ha des formations mixtes sahéliennes et 70 004 511 ha des formations steppiques sahariennes.

Outre les formations végétales, il faut ajouter les écosystèmes particulièrement importants que sont : les parcs agroforestiers, rencontrés dans la bande sud agricole du pays (zone sahélienne et soudano sahélienne) et les forêts urbaines et péri urbaines.

6. Gestion durable d'au moins 75 pour cent des terres vouées à la production dans chaque secteur et conforme à la conservation de la diversité des plantes

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Le Niger dispose de 15 millions d'hectares de terres agricoles soit 11% de la superficie totale du pays, dans lesquels un important potentiel en terre irrigable d'environ 270 000 ha dont l'exploitation va contribuer au développement du secteur rural. Ce potentiel représente environ 2% de la surface cultivable dont seulement 107 000 ha sont mis en valeur.

Les ressources naturelles sont relativement importantes (eau, terres, végétation, faune). Ainsi, le potentiel en eau de surface est estimé à 32 milliards de m³ et les écoulements souterrains renouvelables représentent un volume annuel d'environ 2,5 milliards de m³.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Parmi les mesures importantes, on peut noter : la construction et la mise en valeur de nouveaux aménagements hydro agricoles, l'amélioration des niveaux de rendement des cultures pluviales, la diversification des productions, la gestion durable des terres et des ressources naturelles, la promotion des cultures de substitution aux céréales (manioc, patate douce, pomme de terre, etc.), l'appui aux filières porteuses (oignon, ail, poivron, sésame, gomme arabique), la promotion de la RNA sur plus de 5 millions d'hectares. Ainsi, la pratique de la RNA permet de préserver la diversité biologique tout en augmentant la fertilité des sols et la possibilité de réduire le déficit de bois énergie. Il est prévu également de développer toutes les formes de maîtrise de l'eau pour porter les superficies sous irrigation de 85 000 ha à 125 000 ha à l'horizon 2015, soit la mise

FR

en valeur de 40 000 ha de terres irriguées nouvelles.

7. Conservation in situ d'au moins 75 pour cent des espèces de plantes menacées connues

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

L'objectif consiste à promouvoir des mécanismes appropriés pour assurer la sauvegarde des espèces et des écosystèmes menacés ou vulnérables et mettre en place un système de suivi pour prévenir leur disparition.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Pour l'atteinte de cet objectif, le Niger a procédé à la réintroduction des espèces menacées et la préservation de la variabilité génétique. A cela s'ajoute la création de 9 aires protégées renfermant une grande diversité des espèces végétales. Il y a donc une forte chance de préserver les espèces menacées du pays, même si par ailleurs, ces dernières ne sont pas totalement inventoriées.

A titre de contributions, on peut citer entre autres :

- l'établissement d'une liste des espèces menacées,
- la création d'un centre national de surveillance écologique et environnemental prenant en compte la diversité biologique;
- la prise des mesures juridiques en vue de favoriser la conservation des espèces menacées, notamment à travers le code forestier ;
- le suivi écologique à long terme de la biodiversité

Ainsi, 84 forêts classées, 9 aires protégées et 12 zones humides d'importances internationales viennent en appui à la conservation des espèces menacées. Ainsi de 6,6% de la couverture du territoire nationale nigérien en 2011, les neuf (9) Aires Protégées fauniques en 2018 font 19 280 240 ha soit 15,21% du territoire national. Par conséquent, toutes les ressources naturelles de la biodiversité sont strictement conservées dans ces AP.

FR

8. Inclusion d'au moins 75 pour cent des espèces de plantes menacées connues dans des collections ex situ, de préférence dans le pays d'origine, avec au moins 20 pour cent restants disponibles pour des programmes de récupération et de rétablissement

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Le Niger possède plusieurs sites de conservation ex-situ, que sont : le parc zoologique du musée, l'Arboretum national, le Centre national de semences forestières, le centre de semences agricoles et plusieurs autres accessions à l'INRAN, à l'Université de Niamey et dans les centres internationaux de recherche (ICRISAT, AGRHYMET, etc.). Il existe cependant d'autres formes de conservation de faible ampleur ; c'est le cas des détentions privées de certaines espèces de faune et de flore.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Dans le cadre de cet objectif, les actions suivantes sont menées : la conservation des semences des plantes forestières au CNSF, à l'INRAN, à l'ICRISAT et des jardins botaniques privés comme celui de ESPACE SOLELS D'AFRIQUE à Niamey, jardin des plantes médicinales de Kollo, des arboreta dont celui de CERRA de Maradi, de l'ICRISAT et de l'AGRHYMET.

Toutefois, les aires protégées servent de réservoir de gènes et de semences forestières aux arboretums, aux jardins botaniques aux chantiers de reboisement et aux terrains de récupération des terres.

FR

9. Conservation de 70 pour cent de la diversité génétique des cultures et des plantes sauvages apparentées et d'autres espèces de plantes importantes au plan socioéconomique, tout en respectant, préservant et maintenant les connaissances autochtones et locales connexes

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Malgré l'absence d'une évaluation récente, le Niger dispose néanmoins de banques de gènes au niveau des institutions suivantes (INRAN, ICRISAT, Université Abdou Moumouni, centre de semences forestières, etc.) ; des échantillons d'espèces végétales menacées; d'une liste d'espèces menacées; de gènes conservés, de textes législatifs et réglementaires régissant les domaines précités ;

FR

des projets et programmes sur la conservation *in-situ* et sur la génétique et l'amélioration des plantes.

Pour les données factuelles, à titre d'exemple, environ 8500 accessions en conservation *ex-situ*, 67 producteurs issus des 3 villages (Dan Saga, El Guéza et AngoualDoua) ont été initiés par le projet (Renforcement des systèmes semenciers traditionnels pour réduire les risques d'échec des cultures au Sahel) dans la mise en place des banques de gènes.

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Pour la préservation et le maintien de la diversité génétique des plantes, les actions suivantes sont entreprises

- l'extension de la conservation *in-situ* et *ex-situ* de la diversité biologique,
- l'identification, la valorisation et la diffusion des savoirs et des savoirs faire traditionnels,
- la gestion et la protection des ressources phylogénétiques.

Ces actions concernent aussi :

- l'aménagement des périmètres agro sylvo pastoraux ;
- la création des aires de conservation de la diversité biologique ;
- l'exploitation durable des ressources, et la valorisation des connaissances traditionnelles,
- l'équipement des banques de gènes de l'INRAN, du CNSF et de l'UAM ;
- la mise en place des serres au niveau de ces banques de gènes ;
- la création d'une synergie entre les responsables de ces banques de gènes et les communautés autochtones détentrices des variétés locales.

FR

10. Mise en place de plans de gestion efficaces pour prévenir les nouvelles invasions biologiques et gérer les zones importantes pour la diversité des plantes qui sont envahies

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Au Niger, la lutte contre les plantes envahissantes concerne essentiellement la jacinthe d'eau. Cependant, on note une prolifération du prosopis dans certaines régions du Niger. Cette situation est favorisée par la propagation des semences par les petits ruminants, notamment les chèvres.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Les actions entreprises sont :

- la mise en œuvre de programme de lutte contre les plantes envahissantes ;
- la promotion des techniques et technologies de lutte contre les plantes envahissantes et /ou de leur valorisation ;
- la récupération des terres dégradées ;
- la lutte contre les espèces envahissantes (cas de la jacinthe d'eau) ;

FR

11. Aucune espèce de flore ou de faune sauvage n'est menacée d'extinction par le commerce international

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Pour le moment, peu d'espèces de faune (**perroquet et tortue**) sont menacées par le commerce international. Mais des mesures sont prises conformément aux dispositions de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (en anglais Convention on International Trade of Endangered Species, **CITES**).

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Dans le cadre de l'application des dispositions et des mesures de réglementation de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), une loi est en cours d'adoption pour permettre aux gestionnaires de résoudre les problèmes liés à l'application des textes pour le suivi et la réglementation du commerce des espèces de flore sauvage.

FR

12. Tous les produits basés sur des plantes sauvages ont une source durable

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

La SNPA/DB consacre un objectif qui sur la conservation, l'exploitation durable des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

En termes de mesures prises on note :

- l'ordonnance n° 92-037 du 21 août 1992 portant organisation de la commercialisation et du transport de bois dans les grandes agglomérations, et la fiscalité qui lui est applicable ;
- l'ordonnance N°93-015 du 2 mars 1993 fixant les Principes d'Orientation du Code Rural ;
- l'ordonnance N° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des études d'impact sur l'environnement ;
- la Loi N° 98-007 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune ;
- la Loi N°98-056 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la Gestion de l'Environnement ; - la Loi N° 98-042 du 07 décembre 1998 portant régime de la Pêche.

FR

13. Maintien ou augmentation, selon qu'il convient, des connaissances, des innovations et des pratiques provenant des communautés autochtones et locales associées aux ressources végétales pour appuyer l'utilisation coutumière, les moyens d'existence durables, la sécurité alimentaire locale et la santé

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Objectifs équivalents :

- connaissance, gestion et sécurisation des ressources forestières, fauniques et halieutiques;
- développement des techniques rationnelles d'intégration et

FR

d'intensification de
l'agriculture, l'élevage et la forêt ;
- Identification, valorisation et diffusion des savoirs et les savoirs
faire traditionnels,
- amélioration de la productivité des différents systèmes de
production agricole valorisant la diversité biologique.

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Les mesures concernent : la récupération des terres dégradées, la réintroduction des espèces menacées, la préservation de la variabilité génétique, la lutte contre l'ensablement des plans d'eau (fleuve Niger, lacs, mares, etc.), l'exploitation durable des ressources, la sécurité foncière, la conservation et la valorisation des connaissances traditionnelles.

Ainsi, plus de 80 espèces de plantes pesticides ont été répertoriées dans le domaine de l'amélioration des productions agricoles ; environ 270 espèces de plantes sont utilisées dans l'alimentation.

FR

14. Incorporation de l'importance de la diversité des plantes et de la nécessité de sa conservation dans les programmes de communication, d'éducation et de sensibilisation du public

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Objectifs équivalents :
Conservation et utilisation durable des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques,
Prise en compte de la biodiversité dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

En termes de mesures, on peut citer :
- les initiatives gouvernementales (un élève un arbre ; un village un bois) ;
- la prise en compte de la biodiversité dans les programmes d'enseignements à

FR

travers la création des masters et licences aux niveaux des universités de Niamey et de Maradi ;

- l'élaboration d'une stratégie de communication pour la diversité biologique.
- le développement du CHM, et création d'une fenêtre pour les enfants ;
- la mise en ligne des données et informations diverses sur la diversité biologique,
- la mise en œuvre des programmes d'enseignement secondaires et supérieur relatif à l'importance et à la conservation de la biodiversité dans les universités publiques et les collèges d'enseignement secondaires;
- la conduite d'une campagne de sensibilisation par la COPAGEN Niger à l'endroit des décideurs politiques, scientifiques, agents de vulgarisation, agriculteurs, élèves scolaires et grand public sur l'importance des Ressources Phyto-Génétiques.

15. Le nombre de personnes formées, travaillant avec les moyens appropriés, suffit pour répondre aux besoins nationaux pour atteindre les objectifs de la stratégie

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Objectif équivalent :

Prendre en compte la biodiversité dans les politiques et stratégies.

FR

Please describe how and to what extent your country has contributed to the achievement of this GSPC Target and summarize the evidence used to support this description

Dans ce domaine, des efforts sont fournis, c'est le cas du domaine forestier où la mise en œuvre de la loi de programmation devrait permettre de quadrupler le nombre des agents forestiers de 2010 à 2016.

Aussi sur les huit (8) Universités que compte le Niger, cinq (5) développent des formations ou des modules en science / conservation des plantes. Pour les collèges et instituts deux (2) forment des cadres sur la conservation des plantes.

FR

16. Établissement ou renforcement aux niveaux national, régional et international des institutions, réseaux et partenariats pour la conservation des plantes, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie

Category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

Progress towards target at national level but at an insufficient rate

Explanation on category of progress towards the target of the Global Strategy for Plant Conservation at the national level

voir information générales sur la SMCP

FR

Section VI. Description of the national contribution to the achievement of the targets of indigenous peoples and local communities

Le Niger, pays en voie de développement, a une économie essentiellement basée sur l'exploitation des ressources naturelles dont les communautés locales en dépendent étroitement. En effet, les besoins fondamentaux des populations rurales sont satisfaits à 90% par les ressources naturelles à travers l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la pêche et l'aquaculture (CNEDD, 1998). C'est ainsi que, depuis son indépendance, les questions environnementales sont une priorité absolue de tous les gouvernements.

En plus des efforts de l'état, les communautés locales apportent une contribution significative à la protection et à la conservation de la diversité biologique. En plus de celles apportées dans les chapitres précédents, on note plusieurs autres cas de contribution à mettre à l'actif des communautés. Il s'agit entre autres des cas suivants :

- **la participation des communautés à la gestion des aires**

protégées : le cas de la Réserve Naturelle Nationale Aïr Ténéré (RNNAT) est révélateur. En effet, la situation de conflit armé et d'instabilité qui a sévi dans la région a eu des répercussions sur les ressources naturelles. Durant cette période, les services techniques de l'état et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'y avaient pas accès à cause de l'insécurité, des brigades locales ont pris le relais pour préserver la RNNAT ce qui a permis le retour progressif de certaines espèces de faune menacées.

- **le cas de la réserve totale de faune de Gadabedji** : Des brigades locales constituées de ressortissants de communautés locales ont permis à la forêt de se régénérer pour servir de réserve de fourrage au bétail pendant les périodes de soudure. Cette pratique qui a fait ses preuves, est aujourd'hui très bien intégrée dans la mentalité des populations locales. Elles arrivent aujourd'hui à maîtriser les risques de feu de brousse qui sont une vraie menace dans la zone. On y constate aussi, le développement de la faune sauvage qui pourtant avait disparu du site à une certaine période et la régénération de beaucoup d'espèces végétales locales.

- **la méthode traditionnelle de conservation de la biodiversité piscicole au niveau des plans d'eau asséchés** : pour conserver les poissons, les riverains creusent des puisards à une certaine profondeur au sein de ces plans d'eau asséchés. Par la suite, les poissons sont récoltés, puis introduits dans ces

FR

puisards pleins d'eau et entretenus pour passer la mauvaise saison. Au retour des précipitations, les poissons sauvés, repeuplent le milieu aquatique. Cette pratique assure la pérennité de la disponibilité du poisson dans le terroir.

- **le système coutumier de conservation des semences** : A la fin de la campagne agricole, les agriculteurs sélectionnent les meilleures (en matière de qualité) graines, boutures ou autres organes de reproduction des spéculations pour conservation en prélude à la campagne agricole suivante.

- **le système de reconstitution du cheptel à travers l'organisation du système socio professionnel notamment le cas de "Happanayé"** pour la reconstitution du cheptel

- **la gestion communautaire des mares d'Albarkaize** : un comité regroupant les villages riverains organise chaque année une pêche collective au niveau de ces mares durant une semaine. Ceci permet à d'importantes colonies d'oiseaux migrateurs et sédentaires de séjourner paisiblement durant toute l'année.

Notons également, que ce comité empêche toute activité de chasse (même légale) au niveau de ces mares, contribuant à la conservation et la préservation de la plus importante concentration d'anatidae au Niger.

Section VII. Updated biodiversity country profile

Biodiversity facts : Status and trends of biodiversity, including benefits from biodiversity and ecosystem services and functions:

Situé en plein cœur du Sahel et en lisière du Sahara, le Niger est un vaste territoire de 1 267 000 km², enclavé et éloigné du littoral. Le Climat du Niger est de type tropical aride et semi-aride avec des températures moyennes oscillant entre 18,1°C et 33,1 °C. La pluviométrie varie de moins de 100 mm/an à plus de 800 mm/an. Au plan économique, sur la période 2012-2016, la croissance économique a été assez forte avec un taux moyen de 6,7%. La production vivrière a augmenté de 9,3% en moyenne annuelle sur la période 2012-2015.

Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique occupe plus de 80% de la population active et représente la principale source d'activités économiques du pays. La population est rurale à 80%; environ 44,1% avec un revenu moyen de 420 dollars par individus de celle-ci vivent en dessous du seuil de pauvreté (Banque mondiale, 2017). Selon les résultats des Recensements généraux de la population et

FR

de l'habitat, la population du Niger est passée de 11 060 291 habitants en 2001 à 17 138 707 habitants en 2012, soit un taux de croissance démographique intercensitaire de 3,9% par an. En 2018, elle est estimée à 21 466 863 d'habitants.

Malgré la dégradation de ses écosystèmes, observée ces trente dernières années suite à l'action combinée des sécheresses successives et de l'occupation des terres estimée à environ 100 000 ha/an, le Niger recèle encore d'énormes potentialités en matière de diversité biologique. La biodiversité mobilise une bonne partie de la population surtout rurale à travers les biens et services qu'elle leur procure. Ainsi, l'agro-biodiversité nationale est dominée par les principales cultures pratiquées que sont : les céréales (mil, sorgho, riz, maïs, fonio) et les cultures de rente (niébé, arachide, oignon voandzou, sésame, oseille, souchet, tomate, coton, etc.). En 2015, la production des principales cultures est de 6 953 000 tonnes dont 48,97% pour le mil, 27,56% pour le sorgho et 23,23% pour le niébé (INS, 2016).

La diversité biologique animale d'élevage comprend: les bovins, les ovins, les caprins, les camelins, les asins, les équins et la volaille, qui représentent 62% des recettes d'exportation dans le secteur rural et 21% de toutes les exportations. Le taux actuel d'exploitation du bétail reste toutefois très bas (10% seulement) et pourrait être relevé avec des possibilités substantielles d'amélioration des revenus.

La diversité biologique des forêts est en état de dégradation en raison de plusieurs facteurs. La situation actuelle est caractérisée par une régression de la couverture végétale et une diminution de leur diversité. Le Niger dispose de beaucoup d'espaces protégés faisant partie du domaine forestier national. Elles sont réparties en 84 forêts classées, 9 aires protégées et 12 zones humides.

Estimée à 109 950 548 ha (Mahamane & al. 2011), dont 3 962 862 ha de formations savaniques de la zone sud soudanienne, 35 983 175 ha de formations mixtes sahéliennes et 70 004 511 ha de formations steppiques sahariennes, ces espaces sont composés des forêts domaniales de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que des forêts privées.

Le bois-énergie est le produit du secteur forestier le plus développé et le mieux suivi. Il génère à la fois des revenus publics et individuels. La mise en œuvre de la gestion des forêts villageoises a eu des impacts positifs sur ce secteur et sur la réduction de la pauvreté. La valorisation des produits non ligneux prend de plus en plus d'importance avec l'exploitation et la vente de ses produits

dans les villes nigériennes, même s'ils ne sont pas réellement pris en compte dans la comptabilité nationale.

S'agissant de la flore ou diversité biologique végétale, selon les travaux de Saadou (1998) et Djima (2003), le nombre des espèces végétales est passé de 2124 espèces en 1998 dont une endémique (*Rhyncosia airica*), à 2611 espèces végétales, due à la certification de l'existence de 487 nouvelles espèces algales pour le Niger et dont 11 pour l'Afrique. De cette flore, plusieurs espèces sont utilisées à des fins notamment alimentaires (270), médicinales (235) et artisanales (127).

L'étagement bioclimatique du Niger permet au pays de disposer d'une faune riche et variée dont 3200 espèces animales ont été identifiées et parmi lesquelles, on compte 168 espèces de mammifères, 512 espèces d'oiseaux, 150 espèces de reptiles et amphibiens, 112 espèces de poissons et beaucoup d'invertébrés (mollusques, insectes, etc.) (Inezdane, 1998). Une bonne partie de la faune s'est réfugiée au niveau des aires protégées dont le parc national du W qui renferme environ 70% de la diversité biologique du pays. Les services liés à la faune sont aussi multiples dont l'alimentation, la récréation, la santé, etc.

Main pressures on and drivers of change to biodiversity (direct and indirect)

Les écosystèmes forestiers subissent des pressions telles que l'avancée du front agricole, les feux de brousse, le déboisement, l'exploitation des fruits immatures et les effets néfastes changements climatiques conduisant ainsi à une fragmentation des habitats.

Le bétail est actuellement menacé par la modification de l'habitat liée, entre autres à l'assèchement du lac Tchad; le pastoralisme nomade qui est moins productif en raison de la mauvaise répartition des pluies, le surpâturage, des pressions foncières et démographiques. Aussi, certaines pratiques d'élevage ont conduit à la dégénérescence génétique.

Les aires protégées font face à plusieurs menaces dont entre autres : le braconnage, le pâturage illégal, la coupe abusive du bois, les feux de brousse, l'empiètement agricole. Malgré une nette amélioration de la couverture des aires protégées (6.6% en 2011 et 15,21% en 2018), la tendance générale de la biodiversité faunique est marquée par la dégradation de l'habitat et la diminution de la diversité des espèces conduisant également aux pertes de revenus dans le secteur de l'écotourisme.

FR

Pour contrer les défis, le Niger a défini une nouvelle vision prospective de l'amélioration de la gestion de la diversité biologique, intitulé comme suit : « D'ici 2035, les citoyens nigériens, conscients des rôles et des enjeux de la diversité biologique, la valorisent, la conservent, la restaurent et l'utilisent de manière durable en vue de contribuer à garantir à tous une vie meilleure dans l'équité». A cet effet, les 5 objectifs nationaux suivants ont été définis pour relever les défis nationaux et contribuer au plan stratégique 2011-2020.

Objectif Stratégique 1 : Conserver et exploiter durablement les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques;

Objectif Stratégique 2 : Réduire les pollutions diverses ;

Objectif Stratégique 3 : Améliorer et développer des outils de gestion des aires protégées ;

Objectif Stratégique 4 : Prendre en compte la diversité biologique dans les politiques et stratégies ;

Objectif Stratégique 5: Atténuer et Adapter les effets des changements climatiques

Pour accompagner la mise en œuvre de la SNPA/DB, il est prévu de remettre officiellement aux structures d'exécution, des cahiers de charges par les plus hautes autorités du pays.

FR

Support mechanisms for national implementation (legislation, funding, capacity-building, coordination, mainstreaming, etc.)

Le coût global des activités prévues dans la SNPA/DB sur les sept (7) ans est estimé à 420,647 milliards de francs CFA dont environ 116,160 milliards de francs CFA d'acquis et 304,487 milliards de francs CFA à rechercher. Des mesures sont prises pour renforcer la mise en œuvre de la SNPA/DB, il s'agit entre autres de la définition: i) des besoins en renforcement des capacités techniques et technologiques, ii) du mécanisme de communication, iii) du mécanisme de mobilisation des ressources financières. Ces mesures sont évaluées pour un coût d'environ 9 804 600 000 F CFA.

Le Secrétariat Exécutif du CNEDD, point focal de la convention est responsable de la coordination et du suivi évaluation de la mise en œuvre de la SNPA/DB. Il assure également de manière globale la coordination des activités de renforcement de capacités dans ce domaine.

FR

La SNPA /DB dispose d'un système de suivi évaluation avec un tableau de bord (non opérationnel pour l'instant) comprenant quatre type d'indicateurs pour évaluer les 80 actions programmées. Ces types d'indicateurs sont :

- les indicateurs d'intrant ou de moyens ;
- les indicateurs de produits ou d'extrants ;
- les indicateurs d'effet, qui traduisent les changements auprès des bénéficiaires ;
- les indicateurs d'impact.

Une revue annuelle conjointe du plan d'actions de la diversité biologique sera organisée entre les institutions de mise en œuvre, les partenaires techniques et financiers et le CNEDD pour apprécier les résultats de la mise en œuvre globale de la stratégie et du plan d'actions et tirer les enseignements qui s'imposent.

FR